



RESSORTFORSCHUNGSBEREICH
ENTWICKLUNG UND ZUSAMMENARBEIT
FORSCHUNGSKONZEPT
2008–2011

DOMAINE DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATION
PLAN DIRECTEUR DE
RECHERCHE 2008–2011



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direktion für Entwicklung
und Zusammenarbeit DEZA

Forschungskonzept 2008–2011
Plan Directeur de Recherche 2008–2011

Herausgeberin:

Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit (DEZA)
Direction du développement et de la coopération (DDC)
3003 Bern
www.deza.admin.ch

Konzept und Koordination:

Fachstelle Wissen und Forschung

AutorInnen:

Mark Schmid (cataliza GmbH, Luzern)
Jacqueline Schmid (DEZA, Fachstelle Wissen und Forschung)

Übersetzung:

Sandra Sianipar (mimetis)

Grafik:

Communication Arts, Mark Manion

Bestellungen:

SDC Distribution Center
Telephone: +41 31 322 44 12
Fax: +41 31 324 13 48
E-mail: info@deza.admin.ch

RESSORTFORSCHUNGSBEREICH
ENTWICKLUNG UND ZUSAMMENARBEIT

FORSCHUNGSKONZEPT 2008–2011

DOMAINE DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATION

PLAN DIRECTEUR DE RECHERCHE 2008–2011

Inhaltsverzeichnis / Table des matières

Vorwort	4
Avant-propos	5
Kurzversion	6
Version abrégée	14
1. Grundsätzliches zur Ressortforschung Entwicklung und Zusammenarbeit	23
1.1. Zuständigkeitsbereich, gesetzlicher Rahmen	23
1.2. Forschung im Bereich Entwicklung und Zusammenarbeit	25
1.3. Instrumente	26
2. Der Stand der Dinge	27
2.1. Das veränderte Umfeld und die Akteure	27
2.2. Rückblick auf die Forschung im Bereich Entwicklung und Zusammenarbeit	29
3. Künftige Ausrichtung der Forschung	35
3.1. Strategische Ausrichtung	35
3.2. Forschungsfelder entsprechend den zentralen Zielen der schweizerischen Entwicklungspolitik	38
3.3. Prinzipien der Ressortforschung im Bereich Entwicklung und Zusammenarbeit	39
3.4. Zukünftige finanzielle Gewichtung	42
3.5. Weitere schweizerische Akteure	43
4. Thematische Forschungsprioritäten	46
4.1. Soziale Entwicklung: Gesundheit, Wasser, soziale Dienstleistungen, Bildung	46
4.2. Wirtschaft und Beschäftigung	51
4.3. Landwirtschaft, ländliche Entwicklung und Umwelt	54
4.4. Globale Partnerschaft, Entwicklung, Handel	57
4.5. Gouvernanz, Rechtsstaatlichkeit, Demokratie	59
4.6. Konfliktprävention, Transformation, Migration	62
4.7. Gender-Gleichstellung	65

Abkürzungsverzeichnis	68
Plan Directeur de Recherche 2008–2011 (version française)	70
1. Principes	71
1.1. Compétences, cadre légal	71
1.2. La recherche dans le domaine «développement et coopération»	73
1.3. Instruments	74
2. État des lieux	75
2.1. Évolution du contexte et acteurs	75
2.2. Rétrospective	77
3. Orientation future des recherches	83
3.1. Orientation stratégique	83
3.2. Champs de recherche conformes aux objectifs centraux de la coopération suisse au développement	86
3.3. Principes des recherches dans le domaine «développement et coopération»	87
3.4. Futures priorités financières	90
3.5. Autres acteurs en Suisse	91
4. Priorités thématiques	94
4.1. Développement social: santé, eau, prestations sociales, éducation	94
4.2. Économie et emploi	99
4.3. Agriculture, développement rural et environnement	102
4.4. Partenariat mondial, développement, commerce	106
4.5. Gouvernance, État de droit, démocratie	108
4.6. Prévention et transformation des conflits, migration	111
4.7. Égalité entre hommes et femmes	114
Liste des abbreviations	116

En septembre 2000, la communauté des États adoptait à New York la Déclaration du Millénaire et s'engageait à faire front commun pour lutter contre la pauvreté, à promouvoir la paix et à protéger les droits humains ainsi que l'environnement. Diminuer de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015: tel est le but fixé dans les *Objectifs du Millénaire pour le développement* (OMD). Cette initiative traduit une prise de conscience générale du fait que les problèmes et les risques d'envergure planétaire – pauvreté, marginalisation de régions entières, changement climatique, Etat défailants, migration – dépassent la capacité d'action des États, riches ou pauvres, et ne peuvent être résolus en faisant cavalier seul. Nous avons besoin d'une vision globale et de solutions multilatérales.

L'adhésion de la Suisse aux Nations Unies a renforcé son engagement pour la résolution des problèmes au niveau multilatéral. La Déclaration du Millénaire et les OMD servent de cadre important à la politique de développement de notre pays, dont l'orientation stratégique se résume ainsi: lutte contre la pauvreté, mais aussi sécurité humaine dans le contexte d'un partenariat mondial.

Cela étant, les recherches menées dans le domaine «développement et coopération» doivent d'une part s'inscrire dans l'agenda international de lutte contre la pauvreté et, d'autre part, fournir à la coopération suisse au développement les savoirs nécessaires au développement ainsi que des méthodes pour un pilotage efficace et une application optimale des programmes et projets dans la perspective de la réduction de la pauvreté. Il s'agit de promouvoir davantage, dans l'esprit de l'initiative du Millénaire, les compétences et les capacités scientifiques du Sud et de l'Est afin d'accroître sur place, grâce aux connaissances acquises, la maîtrise et l'appropriation du processus de développement.

Cet engagement à soutenir les capacités de recherche dans les pays en développement et en transition, la Suisse l'a intégré dès 2002 dans sa stratégie pour le développement durable. Les partenariats scientifiques établis par notre pays jouissent d'ailleurs d'une grande reconnaissance internationale.

Appelées à proposer des solutions efficaces pour surmonter la pauvreté et réaliser les OMD, les recherches en matière de développement et de coopération déploient pleinement leurs effets en combinaison avec les autres instruments de la coopération internationale. La transdisciplinarité devient la règle, de sorte que les recherches intègrent les personnes concernées et les utilisateurs dans toutes les phases du projet. Il faut en effet qu'elles trouvent ensuite une application pratique entre les mains des différents acteurs œuvrant concrètement pour la réduction de la pauvreté.

J'aimerais remercier toutes les personnes et les institutions qui, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'administration fédérale, ont contribué à l'élaboration du présent plan directeur.



Beate E. Wilhelm

Cheffe du Domaine Ressources thématiques
Direction du développement et de la coopération

DOMAINE DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATION
**PLAN DIRECTEUR DE
RECHERCHE 2008–2011**

Version complète

1. Principes

1.1. Compétences, cadre légal

En vertu de l'article 54 de la Constitution fédérale, la Confédération «contribue notamment à soulager les populations dans le besoin et à lutter contre la pauvreté». C'est sur cette base que repose la loi fédérale du 19 mars 1976 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales. Elle prévoit que la coopération au développement peut prendre toute forme propre à atteindre les buts spécifiés¹, tandis que son ordonnance d'application intègre explicitement l'obligation d'encourager la **recherche scientifique pour contribuer à la lutte contre la pauvreté**². Quant aux activités de recherche déployées dans le cadre de la coopération avec l'Europe de l'Est et de la contribution à l'élargissement de l'UE, elles se fondent sur la loi fédérale du 24 mars 2006 sur la coopération avec les États d'Europe de l'Est³.

Les plans directeurs établis dans douze domaines politiques⁴ donnent une vue d'ensemble des recherches financées par des fonds publics.

La recherche de l'administration fédérale doit permettre d'obtenir des résultats utiles à l'accomplissement de ses tâches et à la mise en œuvre des politiques publiques. Elle comprend:

- la recherche *intra muros*,
- les mandats confiés à des tiers,
- les contributions versées aux instituts de recherche dans la mesure où elles servent à l'accomplissement des tâches de l'administration.

Le **domaine politique «développement et coopération»** relève de la **responsabilité de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO)**. D'autres domaines fournissent parallèlement des prestations complémentaires importantes pour la politique de développement, qui requièrent pour une part des activités de recherche. Parmi ceux-ci figurent la promotion de la paix et la sécurité (DFAE, Division politique IV), la collaboration avec des organisations internationales (DFAE, Division politique III), le financement de crédits à des conditions préférentielles auprès du Fonds monétaire international (AFF), les contributions au Fonds pour l'environnement mondial (OFEV) ainsi qu'à l'Organisation mondiale de la santé (OFSP) et les mesures de désendettement (du ressort du DFE, du DFF et du DFAE).

La recherche au service de la coopération suisse au développement

La **stratégie 2010 de la DDC**⁵ définit les priorités thématiques des activités menées dans le domaine «développement et coopération». Le Conseil fédéral a pris connaissance de la revue à mi-parcours de la stratégie en traitant du chapitre consacré à l'orientation future de la politique de développement menée par la Suisse dans

1 Loi fédérale du 19 mars 1976 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales

2 Ordonnance du 12 décembre 1977 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales

3 Loi fédérale du 24 mars 2006 sur la coopération avec les États d'Europe de l'Est (FF 2006 3403)

4 Les domaines politiques sont: Santé; Sécurité sociale; Environnement; Agriculture; Énergie; Développement durable du territoire et mobilité; Développement et coopération; Politique de sécurité et de paix; Formation professionnelle; Sport et mouvement; Transports et durabilité; Culture et développement sociétal. Pour plus de détails: www.ressortforschung.admin.ch

5 Stratégie 2010 de la Direction du développement et de la coopération (DDC), 2000; www.deza.admin.ch

le rapport sur la politique extérieure 2006⁶. Le **SECO** suit quant à lui les principes de sa **stratégie 2006**, complétée et concrétisée par l'Agenda 2010 pour la réduction de la pauvreté⁷.

Le plan directeur de recherche 2008-2011 fait suite au premier document du genre élaboré pour les années 2004-2007 et reflète avant tout les activités menées par la DDC, actrice principale de la recherche en matière de développement et de coopération. Après une présentation au premier chapitre des fondements des recherches dans ce domaine, le chapitre 2 donne un éclairage sur l'évolution du contexte, dresse un bilan général de la période écoulée et renseigne sur l'affectation des fonds investis. Le chapitre 3 décrit ensuite l'orientation future en détaillant les grands axes, les principes et les priorités financières, ainsi que les acteurs intervenant également dans ce champ de recherches. Suit une partie spécifique portant sur les priorités thématiques de la DDC, qui fournit des informations sur les résultats obtenus et expose les axes de recherche prioritaires pour les années à venir.

6 Rapport 2006 du Conseil fédéral sur la politique extérieure

7 Stratégie 2006 pour la coopération économique au développement, 2002, Secrétariat d'État à l'économie; Agenda 2010 pour la réduction de la pauvreté, Secrétariat d'État à l'économie, sans date; www.seco-cooperation.ch

1.2. La recherche dans le domaine «développement et coopération»

Le **savoir est un facteur clé du développement**. Dans le monde industrialisé comme dans les pays du Sud et de l'Est, l'obtention de nouvelles connaissances est une condition indispensable pour résoudre les problèmes de développement, qu'ils concernent la santé, l'éducation, l'utilisation durable des ressources naturelles ou la sécurité alimentaire. Acquérir le **savoir nécessaire pour appréhender les questions de développement à venir** et élaborer des **solutions viables** constituent l'objectif premier de la recherche dans le domaine «développement et coopération». Les résultats des travaux ne sont véritablement utiles que s'ils peuvent être exploités et mis en pratique. La recherche fournit aux acteurs suisses de la coopération internationale les bases pour concevoir des stratégies de coopération efficaces.

De nombreux pays en développement et en transition sont particulièrement touchés par des problèmes d'envergure régionale ou mondiale. Les ressources et l'infrastructure dont ils disposent pour entreprendre des recherches restent largement inférieures aux possibilités offertes dans les pays développés. Le «fossé du savoir» continue de se creuser, entraînant un déséquilibre toujours plus grand. C'est pourquoi l'encouragement de la recherche a pour second objectif de **renforcer le potentiel scientifique institutionnel et individuel des pays partenaires** et de les aider à mettre en place des systèmes de recherche performants afin de réduire la dépendance envers les pays industrialisés.

Ces deux objectifs peuvent être atteints en soutenant la coopération scientifique avec les pays en développement et en transition. Les **partenariats scientifiques** entre des centres de recherche compétents en Suisse et des pays en développement ou en transition ainsi que l'intégration de chercheurs dans des projets qualifiés permettent d'obtenir des résultats communs, en particulier des connaissances pour le développement et la résolution des problèmes globaux tels que le changement climatique, les pandémies ou l'instabilité des marchés financiers. Ils renforcent en même temps les compétences scientifiques des pays pauvres.

La collaboration **avec des centres scientifiques suisses** dans le cadre des recherches en matière de développement et de coopération vise les objectifs suivants: 1) obtenir **des résultats utiles pour le développement**, 2) créer un partenariat pour la recherche avec des **institutions du Sud et de l'Est** et contribuer ainsi à leur **développement** et 3) renforcer en Suisse les compétences dans les domaines abordés.

La politique de la recherche de la DDC mentionne trois objectifs⁸:

- (1) produire des résultats spécifiquement utiles pour le développement;
- (2) renforcer le potentiel scientifique des pays partenaires, tout en leur donnant la possibilité de conduire des recherches autonomes;
- (3) collaborer de manière ciblée avec les centres scientifiques suisses dans des domaines importants pour le développement.

1.3. Instruments

Le soutien de la Suisse⁹ à la recherche dans le domaine «développement et coopération» prend essentiellement deux formes: d'une part, l'octroi de **mandats** pour produire des connaissances spécifiques et, d'autre part, l'allocation de **contributions** destinées à appuyer des programmes et projets aidant à résoudre des problèmes de développement prioritaires et à renforcer les capacités. Dans le premier cas, la compétence de pilotage revient entièrement au mandant, alors que dans le second, elle est assumée conjointement par les deux parties.

Mandats

Les résultats des recherches menées sur la base des **mandats** accordés **dans le cadre de la coopération bilatérale ainsi que dans des domaines thématiques** permettent d'élaborer des solutions qui peuvent ensuite être appliquées au sein de programmes bilatéraux de coopération au développement.

Contributions

La DDC soutient par des **contributions à des programmes internationaux** les recherches générant des connaissances utiles pour la réduction de la pauvreté. Ainsi, la recherche agricole internationale doit contribuer à la sécurité alimentaire et à la création de sources de revenus pour la population rurale; dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, il s'agit de réduire les menaces pesant sur la santé des groupes marginalisés. Ce soutien vise aussi à renforcer les capacités institutionnelles des partenaires scientifiques du Sud et à développer les compétences.

Avec les programmes d'encouragement de la recherche, les universités suisses, les écoles polytechniques et les hautes écoles spécialisées sont engagées dans de nombreux **partenariats scientifiques avec des pays en développement et en transition** et font ainsi de la recherche axée sur le développement. Cette collaboration permet à tous les participants d'élargir leurs compétences. Dans le cadre du Pôle de recherche national Nord-Sud («Partenariats de recherche pour atténuer les syndromes du changement global»), la DDC et le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) ont par exemple soutenu la coopération scientifique entre des chercheurs de huit régions du Sud et du Nord afin d'étudier les répercussions de la mondialisation et les stratégies pour y répondre.

Parallèlement, la Suisse accorde, au titre de la coopération scientifique avec les pays en développement et en transition, des **crédits annuels** donnant la possibilité à des étudiants et des scientifiques de suivre une **formation supérieure ou des stages de perfectionnement en Suisse**¹⁰.

Enfin, la DDC participe également à des échanges et à des **réseaux internationaux** dans le but d'intégrer de nouvelles connaissances dans son travail et ses définitions stratégiques et de formuler des politiques.

9 Le financement des activités de recherche est assuré par les crédits-cadres alloués à la coopération internationale. Au second semestre 2007, le Conseil fédéral soumettra pour adoption au Parlement le message concernant la continuation de la coopération technique et de l'aide financière en faveur des pays en développement.

Loi fédérale sur la coopération avec les États d'Europe de l'Est, adoptée en votation populaire le 26 novembre 2006; message concernant la continuation de l'aide humanitaire internationale de la Confédération, adopté par le Conseil fédéral le 29 novembre 2006

10 De la compétence du Secrétariat d'État à l'éducation et à la recherche (SER)

2. État des lieux

2.1. Évolution du contexte et acteurs

Sous l'impulsion de la **mondialisation**, qui multiplie et densifie les relations transnationales, sociétés, États et organisations se fondent – à des degrés divers – dans un système complexe d'interdépendances. Cette dynamique soulève de nombreuses questions nouvelles et difficiles qui touchent à l'avenir de la politique. Au cours des deux dernières décennies, la société et l'économie mondiales ont subi de profondes transformations, sans que les institutions politiques suivent le mouvement. Le **fossé** s'accroît entre, d'un côté, une économie internationalisée, des risques planétaires et des problèmes transfrontaliers et, de l'autre, des politiques à courte vue, rivées à des préoccupations nationales. Dans ce nouveau monde d'interconnexions, la **compréhension traditionnelle de la notion de «souveraineté nationale»** et une définition trop étriquée des «intérêts nationaux» mènent à l'impasse.

Une politique globale ne peut toutefois réussir sans des **États performants et actifs**. Les conventions internationales sur l'environnement (biodiversité, désertification et changement climatique) ainsi que les rencontres de grande envergure telles que le Sommet du développement durable de Johannesburg en 2002 ou la Conférence mondiale sur le climat de Nairobi en 2006 sont des étapes vers la **recherche de stratégies globales**. Or **le savoir est une condition essentielle**. Comment juger par exemple les nouvelles propositions d'utiliser la biomasse comme source d'énergie sans évaluer les répercussions sur la population pauvre qui vit de ces ressources ou les risques de conflits d'intérêts dans l'exploitation de ces dernières?

Les États ont en outre besoin de compétences et de ressources pour pouvoir donner des perspectives aux personnes défavorisées, d'où l'importance croissante du soutien à une **activité efficace de l'État** et à une **bonne gouvernance**.

De nouvelles approches pour répondre à des problèmes mondialisés

Dans de nombreux domaines déjà, les solutions sectorielles ne sont plus d'actualité: la problématique des brevets, par exemple, ne peut être dissociée des menaces globales comme le sida; les questions de sécurité, quant à elles, sont étroitement liées à l'accès aux ressources naturelles non renouvelables et à leur utilisation. Les lois ne sont pas seules à définir les règles mondiales, qui naissent aussi des revendications de la société civile telles que celles concernant la responsabilité sociale des entreprises.

Mis à part les phénomènes bien connus du changement climatique et de l'érosion génétique, le domaine de la santé illustre parfaitement la mondialisation des problèmes. Maladies hautement contagieuses, le SRAS, le sida et la grippe aviaire se sont propagés à une vitesse éclair à travers le globe. Il est vain d'espérer combattre ces épidémies par des stratégies purement médicales, car de nombreux autres facteurs entrent en jeu: du commerce à la mobilité et à l'éducation en passant par les traditions sociales, les techniques de production agricole et l'efficacité de l'action publique. Encourager les recherches dans différentes parties du monde permet de développer ensemble les connaissances sur la pathologie, la propagation et le contrôle des maladies, au bénéfice de tous.

Depuis son **adhésion à l'ONU**, la Suisse prend une part plus active à l'élaboration des **politiques internationales**. Sa participation au nouveau Conseil des droits de l'homme, l'organisation de la conférence sur la coordination de la reconstruction après le tsunami en Asie du Sud-Est ou les efforts pour consolider la position de Genève comme siège de négociations et d'organisations internationales sont autant d'expressions de cet engagement.

Dans le contexte de la mondialisation, la coopération scientifique prend une dimension nouvelle. Face à des problèmes qui touchent l'ensemble de la planète – changement climatique, sida et autres pandémies, insta-

bilité des marchés financiers –, elle doit se tourner davantage vers les problèmes communs aux pays en développement et aux nations industrialisées. Les thèmes tels que la sécurité, la migration et la sécurité alimentaire ne peuvent plus être abordés d'un point de vue individuel et requièrent des coopérations transfrontalières. Compte tenu de leur taille et de leur population importantes, de nombreux pays du Sud et de l'Est sont à la fois les premiers touchés par les problèmes susmentionnés et, de par leur potentiel, des acteurs privilégiés pour participer à leur résolution.

En abordant la situation des pays du Sud et de l'Est, une nouvelle vision s'est imposée dans les débats internationaux sur la lutte contre la pauvreté: **les États ont besoin de consolider leurs propres capacités** afin de pouvoir diriger le processus de développement comme ils l'entendent (*country led strategies*: stratégies pilotées par les pays).

Mobilité et échanges

Les nouvelles technologies ont permis de faciliter l'indispensable mise en réseau ainsi que l'**accès rapide aux résultats des recherches**. Le *Science and Development Network* (SciDev.Net) fournit par exemple des informations fiables sur la science et la technologie à l'intention de et en provenance des pays en développement et encourage les réseaux régionaux. Soutenu par la Suisse, BIONET¹¹ met en relation plus de 150 pays grâce à des partenariats institutionnels dans neuf sous-régions. Les programmes de recherche internationaux réunissent quant à eux des chercheurs des quatre coins du globe. Plusieurs réseaux de portée mondiale ou régionale sont spécialisés dans différents thèmes touchant au développement, à l'image de l'ICRAF (*World Agroforestry Centre*).

Les échanges entre chercheurs du monde entier sont une condition essentielle pour les activités de recherche. Le message de la Confédération relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2008-2011¹² prévoit à cette fin de resserrer la coopération scientifique, en particulier avec les pays pivots¹³ que sont l'Inde, la Chine, la Russie et l'Afrique du Sud. Il convient notamment de **renforcer la présence scientifique de la Suisse sur la scène internationale**. Cet objectif répond aussi aux intérêts de notre pays en tant que pôle de recherche, puisqu'il permet aux chercheurs de participer aux centres névralgiques de la production de savoirs. Quant aux pays pivots, ils retirent des bénéfices de ces échanges en pouvant notamment faire connaître leurs recherches et accéder aux fonds d'encouragement ainsi qu'aux résultats des travaux pour leur développement.

Gagnant en importance, la coopération scientifique va de pair avec une mobilité accrue des chercheurs. Vitale pour les progrès de la science, cette **«circulation des cerveaux»** se double toutefois d'un risque de **«fuite des cerveaux»** lorsque les meilleurs scientifiques s'installent dans les pays industrialisés.

Engagement des acteurs suisses de la recherche

Soucieux de répondre à l'exigence croissante de l'**orientation vers l'extérieur et au besoin de générer en commun de nouveaux savoirs**, les acteurs suisses de la recherche ont procédé à une série d'adaptations structurelles. Non exhaustive, l'énumération suivante traduit une prise de conscience de l'importance des recherches dans des domaines de compétences déterminants pour le développement:

- L'école polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) a intégré le *Network for International Development and Cooperation* (NIDECO) ainsi que le Centre suisse pour l'agriculture internationale (ZIL), afin de renforcer les capacités d'encouragement de la recherche concernant le développement rural durable et la réduction de la pauvreté.

11 Réseau mondial pour la taxinomie, www.bionet-intl.org

12 Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) 2008-2011 Allemand: http://www.sbf.admin.ch/bfi2008/documents/bfi2008_de.pdf

Français: http://www.sbf.admin.ch/bfi2008/documents/bfi2008_fr.pdf

13 Les pays pivots se caractérisent par un développement économique important, un rayonnement régional et un fort potentiel d'innovation, mais aussi par de grandes disparités internes.

- Ces activités sont complémentaires à celles du Centre pour le développement et l'environnement de l'Université de Berne (CDE) et de la Haute école suisse d'agronomie (HESA), qui coopèrent, entre autres avec le réseau ERA-ARD (*European Research Area-Network Agricultural Research for Development*) soutenu par la Commission européenne.
- Au sein de l'Université de Zurich, les recherches sur l'Afrique menées dans différentes disciplines sont désormais regroupées.
- En collaboration avec les universités bernoise, fribourgeoise et neuchâteloise, le *World Trade Institute* de Berne concentre recherches et compétences dans le domaine du droit commercial international.
- L'école polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) a établi un nouveau centre pour la coopération scientifique avec les pays en transition et en développement (unité *Coopération@epfl*), donnant ainsi à ce secteur davantage de poids du point de vue institutionnel. Il développe des projets prioritaires dans les domaines ingénierie de crise, technologies urbaines, ICT4D et santé. Une chaire UNESCO sur les technologies pour le développement est en outre établie à l'EPFL.
- À Genève, la fusion entre l'IUHEI et l'IUED a donné naissance à l'IHEID, véritable pôle pour la politique internationale.
- L'Institut tropical suisse est rattaché au plan institutionnel au domaine des EPF et participe au centre de compétences sur la santé globale de l'EPFL.
- Des changements supplémentaires sont attendus avec la création d'une école interuniversitaire pour le développement durable (*Graduate School of Sustainable Development*)¹⁴.

La **Commission pour le partenariat scientifique avec les pays en développement** (KFPE) fait office de plateforme d'échange et de promotion des recherches dans le domaine «développement et coopération». Elle s'engage pour la coopération scientifique, encourage les projets axés sur le développement et élabore des stratégies de recherche. Ce faisant, elle veille à respecter les principes du partenariat, à assurer la qualité des recherches et à préserver les intérêts de tous les participants. La KFPE est une commission des quatre académies scientifiques suisses.

2.2. Rétrospective

Priorités

Dans le domaine de recherche «développement et coopération», la DDC a mis l'accent ces dernières années sur l'utilisation durable des ressources naturelles renouvelables (eau, sol, production agricole), les aspects sociaux (santé, éducation, etc.), socioéconomiques (emploi, revenus, accès au marché) et politiques (gouvernance, droits humains, démocratie). La Suisse a notamment **participé à de grands programmes de recherche internationaux** (Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale [GCRAI]; Nouvelle initiative mondiale pour la santé; Programme international sur les dimensions humaines du changement global de l'environnement [IHDP], etc.) ainsi qu'à des réseaux internationaux de recherche sur le développement et la politique de développement.

La Suisse a beaucoup œuvré pour promouvoir le principe des **partenariats scientifiques**, qui se sont depuis largement imposés et bénéficient d'une grande **reconnaissance internationale**. La clé de ce succès tient au fait que ces partenariats ont permis de lancer des recherches avec et non plus uniquement sur les pays en développement. L'Union européenne a du reste repris ces principes pour le programme EDCTP (*European and Developing Countries Clinical Trials Partnership*). En Suisse, en dehors des acteurs du Pôle de recherche Nord-Sud, les partenariats scientifiques avec des pays en développement intéressent les universités et les écoles polytechniques fédérales, mais aussi, de plus en plus, les hautes écoles spécialisées ainsi que des institutions et fondations privées. Ils prennent une part active à la recherche comptant pour le développement et couvrent une large palette de thèmes et de recherches appliquées. La KFPE a publié un rapport sur l'amélioration de

14 Cf. encadré concernant le Pôle de recherche national Nord-Sud

l'impact des partenariats scientifiques¹⁵, qui démontre les effets de cet instrument à trois niveaux:

- a) savoirs et méthodes, modifications du comportement des chercheurs,
- b) utilité pour les décideurs et la société en général,
- c) renforcement des capacités individuelles et institutionnelles.

Ces partenariats ont contribué à sensibiliser la recherche suisse aux questions préoccupant les pays du Sud et de l'Est, à intégrer les chercheurs dans des initiatives d'envergure internationale ainsi qu'à renforcer et à utiliser de manière complémentaire les capacités et les compétences du Nord et du Sud.

Une meilleure sécurité alimentaire

Dans les pays pauvres, plus de 70 % de la population habite en zone rurale et tire sa subsistance de l'agriculture. Il est illusoire d'espérer surmonter la pauvreté dans les campagnes sans connaissances supplémentaires sur l'agriculture et les écosystèmes. C'est le défi que relèvent les instituts internationaux de recherche agricole et, en particulier, les 15 centres appuyés par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), lui-même fortement soutenu par la DDC (huitième donatrice principale à l'heure actuelle). Le groupe s'emploie à renforcer les systèmes de recherche nationaux en développant les ressources institutionnelles et individuelles. Il a ainsi largement contribué à l'établissement de compétences nationales au sein de réseaux de recherche sur des cultures importantes comme le riz, le maïs et le haricot en Afrique. À l'image de l'*International Center for Insect Physiology and Ecology (ICIPE)*, plusieurs institutions régionales africaines constituent un réservoir de compétences pour la recherche appliquée dans le domaine des insectes. Le GCRAI revoit continuellement ses priorités en fonction des nouveaux défis. Ainsi, la recherche politique, les questions économiques et, plus récemment, l'adaptation au changement climatique ont gagné du terrain par rapport aux thèmes traditionnels.

La contribution du GCRAI à la recherche publique pour accroître la production alimentaire tout en préservant les ressources naturelles est unique et exemplaire, comme le montrent les résultats d'une récente étude sur les effets généraux des projets du groupe sur le développement économique et social¹⁶. Les activités déployées sur plus de 30 ans présentent un rapport coûts-bénéfices de 1:9 ; en d'autres termes, chaque dollar investi dans la recherche du GCRAI aboutit à une production alimentaire d'une valeur de 9 dollars; un effet multiplicateur substantiel, dont profitent avant tout les producteurs et consommateurs pauvres des pays en développement. Sans les travaux du GCRAI, la production alimentaire serait aujourd'hui inférieure de 4 à 5 % dans le monde et de 7 à 8 % pour les seuls pays en développement, aggravant la faim, la malnutrition et la pauvreté. Les prix des aliments pour l'homme et les animaux seraient de 18 à 21 % plus élevés, frappant là encore en premier lieu les consommateurs pauvres du Sud. Pour produire le même volume, il aurait fallu exploiter de nouvelles terres couvrant plus de 11 millions d'hectares, au détriment des écosystèmes naturels et/ou fragiles et de la biodiversité. La consommation alimentaire par personne aurait été inférieure de 5 % – jusqu'à 7 % dans les régions les plus pauvres – avec une sécurité alimentaire et une sécurité des revenus moindres. Le nombre d'enfants souffrant de malnutrition aurait augmenté de plus de 13 millions, surtout en Asie du Sud, où la faim fait des ravages.

Les contributions de programmes annuelles de la DDC – 12 millions de francs prélevés sur les ressources multilatérales – soutiennent sensiblement les succès du GCRAI, de ses centres de recherche agricole internationaux et de la lutte contre la pauvreté. Elles sont complétées par les fonds investis pour financer la recherche dans le domaine de la coopération bilatérale au développement.

Adaptation de l'orientation des recherches

Ces dernières années, la **recherche** en matière de développement et de coopération est devenue **plus systémique**. De plus en plus souvent, la recherche sectorielle isolée fait place à des projets centrés sur la réalité quotidienne et la qualité de vie des populations et, partant, sur les efforts pour réduire la pauvreté. L'approche

¹⁵ Maselli D., Lys J.-A., Schmid J. 2005: Améliorer l'impact des partenariats scientifiques. Commission suisse pour le partenariat scientifique avec les pays en développement, KFPE. GEOGRAPHICA BERNENSIA, Berne, 92pp.

¹⁶ Résultats de 1971 à 2004

se veut davantage **transdisciplinaire**, intégrant les personnes concernées et les bénéficiaires dans l'analyse des besoins et la recherche proprement dite jusqu'à la mise en pratique des résultats. L'apprentissage commun et le savoir dans la perspective des stratégies de survie durables ainsi que l'accès généralisé au savoir prennent une importance croissante. Ainsi, la recherche sur les maladies infectieuses s'intéresse aujourd'hui davantage à l'état des structures sociales qu'aux seuls processus biochimiques.

Le **soutien à long terme de la Suisse** a contribué à faire de plusieurs acteurs des centres de recherche reconnus, à l'origine d'avancées importantes dans leur domaine. C'est le cas de l'ICDDR,B au Bangladesh (*International Centre for Diarrhoeal Disease Research, Bangladesh* ; connaissances sur les maladies diarrhéiques), du centre d'Ifakara en Tanzanie (*Ifakara Health and Research Development Centre* ; contributions notables aux systèmes de santé en dépit de ressources très limitées) et du LASDEL en Afrique de l'Ouest (Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement social, pôle d'excellence en sciences sociales).

À de nombreuses reprises, les recherches ont eu ces dernières années un **impact direct sur la réduction de la pauvreté** grâce à la mise en pratique des résultats dans la coopération internationale. L'utilisation à large échelle de moustiquaires imprégnées pour prévenir le paludisme a ainsi été intégrée dans l'application et le monitoring de programmes par pays de la coopération suisse au développement. De même, les connaissances acquises concernant le *mainstreaming*, la prévention et le traitement du VIH/sida ont influé sur la conception des programmes correspondants.

De l'eau potable sans danger pour plus de 2 millions de personnes

Les recherches menées dans le domaine «eau et assainissement» ont trouvé de nombreuses applications concrètes dans les pays du Sud. Un bel exemple n'est autre que la méthode de désinfection de l'eau dans des bouteilles en PET par irradiation solaire (SODIS, *Solar Water Disinfection*), développée conjointement par l'EAWAG (Institut fédéral de recherche pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux usées), et l'Institut tropical suisse (ITS). Conçue comme mesure de prévention, des maladies diarrhéiques en particulier, SODIS est aujourd'hui promue par l'OMS pour le traitement de l'eau au niveau des ménages. Cette méthode est introduite par la division Eau et assainissement dans les pays en développement de l'EAWAG avec des partenaires dans plus de 20 pays et a notamment été employée pour les victimes du tsunami en Asie. Les leçons tirées des années de distribution de SODIS ont montré les efforts à faire pour passer d'une découverte clé à sa diffusion comme un produit qui requiert une véritable stratégie marketing, un développement spécifique et une vision d'entrepreneur. Il est également important d'examiner, pour cette technologie simple en soi, comment en optimiser l'application ou l'adapter afin qu'elle puisse être mieux utilisée par la population.

La **collaboration entre des acteurs publics** (aide publique) **et l'économie privée** s'est en outre renforcée, notamment pour le développement de médicaments. Par l'intermédiaire d'agences multilatérales, la Suisse participe à de tels projets, par exemple à l'organisation *Medicines for Malaria Venture (MMV)*¹⁷ ou à la fondation *Esperanza Medicines*¹⁸.

Répartition des fonds affectés à la recherche

Depuis 2005, la banque de données ARAMIS¹⁹ livre des informations complètes sur le financement de la recherche par la DDC. Au total, plus de 50 millions de francs ont été affectés au domaine «développement et coopération». Environ 9 ont servi à financer des mandats et 41 ont été alloués sous forme de contributions. Les chiffres enregistrés en 2005 sont représentatifs de la répartition des ressources financières durant la période écoulée:

17 <http://www.mmv.org>

18 <http://www.esperanzamedicines.org>

19 www.aramis.admin.ch

La **recherche agricole** et le **développement rural** viennent en tête des domaines soutenus financièrement (plus de CHF 20 mio en 2005). La majorité des fonds ont été octroyés sous forme de contributions à des programmes de recherche internationaux. Avec 12 millions de francs, le GCRAI en est le premier bénéficiaire. Des contributions importantes ont également été versées à l'*International Centre of Insect Physiology and Ecology* (ICIPE, CHF 1,3 mio), ainsi qu'à des projets de recherche agricole à l'échelle régionale. Des mandats d'envergure ont par ailleurs été attribués dans le cadre de la collaboration indo-suisse sur les biotechnologies (ISCB, CHF 1,8 mio) ainsi qu'en faveur du centre CABI en Suisse. La recherche et le développement de compétences pour une utilisation durable des ressources et le développement rural en Afrique orientale et australe ont été soutenus par le biais du programme ESAPP.

En seconde position figure la **recherche en matière de santé** (plus de CHF 4 mio en 2005): une contribution de 1,65 million de francs a été versée aux programmes de recherche de l'OMS et 0,9 million au partenariat public-privé du MMV pour la lutte contre le paludisme. D'autres programmes ont également été financés, dont les activités du centre de recherche en matière de santé et de développement d'Ifakara.

Des contributions importantes ont par ailleurs été allouées à la recherche sur la **gouvernance** et la **prévention des conflits**. Une contribution d'un million de francs a été octroyée au Centre de recherche et de conseil international (IRCC) de l'Institut du fédéralisme de l'Université de Fribourg pour des travaux sur la législation et la décentralisation dans les sociétés multiculturelles. En Afrique de l'Ouest, le Laboratoire Citoyennetés (Association ACE-Recit) est un bon exemple de développement réussi des capacités grâce à un soutien à long terme de la DDC et d'autres donateurs.

La **recherche économique** a en outre été financée à hauteur d'un million de francs, qui sont allés en particulier à des recherches scientifiques sur l'accès au marché pour les produits agricoles en Amérique latine (AgroPyme) et au développement du secteur financier en Bolivie (PROFIN).

Enfin, environ 7 millions de francs ont été consacrés aux **partenariats scientifiques** et au **développement des compétences**. Les principaux bénéficiaires ont été le Pôle de recherche national Nord-Sud (PRN Nord-Sud), cofinancé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), sur le thème des «Partenariats de recherche pour atténuer les syndromes du changement global», ainsi que les programmes spéciaux et régionaux du FNS et de la DDC au sein de projets communs d'encouragement de la recherche (SCOPES et partenariats scientifiques Nord-Sud).

Projet ESTROM en Roumanie

ESTROM (*Environmental Science and Technology in Romania*) est un programme de recherche roumano-suisse, qui vise à mieux cerner les incidences sur l'environnement des eaux polluées sous l'effet de facteurs anthropogéniques chroniques ou aigus. Il porte sur i) le relevé des effets négatifs sur l'homme et l'environnement, ii) l'évaluation des dangers et des risques pour la santé humaine et les écosystèmes et iii) l'élaboration de mesures destinées à protéger l'homme et l'environnement. L'analyse de la pollution des systèmes naturels – rivières, lacs, eaux souterraines –, mais aussi de l'eau potable et des eaux usées par l'industrie et les ménages doit permettre de développer, avec les industriels, les autorités et d'autres acteurs, des modèles de solutions pour assainir les sites pollués et protéger l'homme et l'environnement de nouvelles atteintes. ESTROM ne soutient donc pas uniquement la recherche en tant que telle, mais aussi le transfert de connaissances du laboratoire vers la pratique. Il veille à cet effet à informer différents publics cibles scientifiques et politiques, les autorités à tous les niveaux, des ONG, les médias et la population. Le projet est financé conjointement par la DDC et le FNS.

Sur les 52 millions de francs investis, environ 20 % ont été affectés à des programmes apportant des bénéfices dans plusieurs secteurs, par exemple à l'homme et à l'environnement. Il apparaît clairement que les fonds sont alloués en priorité aux **recherches directement liées à la réduction de la pauvreté** (agriculture, santé, économie et emploi), les contributions favorisant la sécurité humaine (gouvernance, prévention des conflits, environnement) prenant parallèlement une importance croissante.

Des résultats documentés

Comment assurer la meilleure allocation possible des ressources de la coopération internationale? Face à l'ampleur que prend le **débat sur l'efficacité**, des évaluations approfondies sont effectuées pour analyser selon des méthodes solides l'impact et la durabilité des mesures, les objectifs d'effet fixés ainsi que les enseignements tirés de l'expérience. Les acteurs de la recherche sectorielle sur le développement et la coopération ont eux aussi davantage intégré ces préoccupations. Les trois étapes de la planification, du reporting et de l'évaluation **garantissent la qualité en continu** selon les directives formulées par le Comité de pilotage du domaine formation, recherche et technologie²⁰.

Améliorer les revenus et l'accès au marché grâce au développement de clusters²¹

Depuis 1998, la DDC soutient un projet de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) consacré aux petites et moyennes entreprises en Inde. Cette recherche appliquée a pour objectif de favoriser le développement industriel par la formation de clusters, afin d'accroître la compétitivité des producteurs marginalisés et d'atténuer la pauvreté.

Le projet pilote portait sur l'encouragement et l'analyse du développement de clusters dans les secteurs du textile (tissage à domicile) et de l'agro-industrie (transformation de fruits). La meilleure organisation des groupes de producteurs et leur mise en réseau avec des distributeurs, des ONG locales et des fournisseurs de services ont permis d'améliorer l'accès au marché et les possibilités de revenus, y compris pour les femmes. Ces résultats positifs ont déjà conduit à reproduire ce modèle dans plusieurs États du sous-continent et d'autres projets sont en préparation, notamment dans le secteur des noix de cajou ainsi que dans la foresterie et la pêche. Les expériences recueillies en Inde sont aussi de plus en plus utilisées dans les échanges de bonnes pratiques Sud-Sud.

Dans le cadre de leurs activités, la KFPE et la DDC ont analysé **l'efficacité des partenariats scientifiques** et publié des recommandations à ce sujet²². La recherche n'est utile que si ses résultats sont mis en pratique, que ce soit dans la définition de politiques ou l'application de nouvelles technologies. Ce principe implique la **participation des utilisateurs finaux**, ainsi qu'une élaboration commune du projet et un apprentissage participatif. Une étude réalisée par l'*Overseas Development Institute* (ODI) britannique fournit des pistes concrètes pour une meilleure prise en compte des résultats des recherches dans le domaine politique²³.

Différentes initiatives de recherche (internationales) ont été évaluées, notamment celles du GCRAI (cf. chapitre 2.2), mais aussi le programme RFPP (*Research Fellow Partnership Programme*) portant sur l'amélioration du potentiel scientifique pour l'exploitation agricole et forestière ainsi que l'utilisation des ressources naturelles, l'ESAPP (*Eastern and Southern Africa Partnership Programme*) visant à promouvoir la gestion durable des terres et le développement régional en Afrique orientale et australe, ainsi que l'ISCB (collaboration indo-suisse sur les biotechnologies), partenariat dans le cadre duquel plusieurs produits agricoles permettant d'améliorer la production de céréales et de légumineuses ont été testés et diffusés dans des régions marginales de l'Inde. Les résultats confirment l'efficacité du soutien à la recherche et son utilité pratique, en particulier pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et, parallèlement, de l'accès au marché au niveau communal. Un développement réussi des compétences a été observé avant tout dans les programmes soutenus sur le long terme de manière régulière. La contribution positive de ces partenariats à l'autonomie des pays pauvres a notamment pu être documentée en Afrique de l'Ouest dans le secteur de l'eau (cf. chapitre 4.1).

20 L'assurance qualité dans les activités de recherche de l'administration fédérale, directives édictées le 9 novembre 2005; <http://www.ressortforschung.admin.ch/html/intro-f.html#4>

21 En économie, on parle de clusters lorsque différents producteurs, fournisseurs, concepteurs et associations d'intérêts d'une branche constituent, dans une zone géographique donnée, des chaînes de création de valeur.

22 Maselli D., Lys J.-A., Schmid J. 2005: Améliorer l'impact des partenariats scientifiques. Commission suisse pour le partenariat scientifique avec les pays en développement, KFPE. GEOGRAPHICA BERNENSIA, Berne, 92pp.

23 Court, J., Hovland, I., Young, J. (eds) 2005: Bridging Research and Policy in Development: Evidence and the Change Process

Bonnes pratiques *

- La recherche est appelée à développer le savoir comme fondement de progrès économiques et sociaux durables. Les connaissances acquises par les institutions multilatérales et les acteurs internationaux peuvent être utilisées pour les recherches dans le domaine «développement et coopération» et les résultats des travaux être intégrés dans la conception des politiques et des programmes nationaux et internationaux.
- La recherche axée sur la résolution de problèmes doit adopter un point de vue plus général. Dans le contexte de la mondialisation, il faut que la coopération scientifique prenne davantage en compte les défis communs aux pays en développement et aux nations industrialisées. La Suisse peut se profiler sur de tels thèmes porteurs de connaissances fondamentales pour le développement.
- La recherche est utile lorsqu'elle fournit des informations ou des produits pertinents. Il appartient aux chercheurs de communiquer de manière adéquate les résultats de leurs travaux aux acquéreurs (potentiels) intéressés qui, à leur tour, ont pour mission d'interpeller la communauté scientifique.
- Les approches transdisciplinaires soutiennent la pertinence et l'utilité pratique des recherches.
- Il est nécessaire de mettre en place de toute urgence des actions ciblées, du point de vue thématique ou géographique, pour répondre durablement à des situations de détresse aiguës. Il faut aussi continuer d'investir, voire augmenter les fonds consacrés au développement des compétences afin de réduire le déséquilibre profond entre les capacités de recherche existantes et les besoins de nombreux pays en développement et en transition.
- Autant que possible, les recherches doivent être réalisées en collaboration avec d'autres acteurs et en conjuguant les forces au plan international. L'union est nécessaire pour éviter les doublons et atteindre une masse critique. La Suisse assume une responsabilité qui dépasse ses frontières.
- L'accès des pays du Sud et de l'Est aux résultats de la recherche ainsi qu'aux réseaux régionaux et mondiaux doit être facilité.
- Au niveau de l'engagement de la Suisse dans les pays pivots, il s'agit avant tout d'utiliser les bénéfices de la recherche scientifique et du développement technologique pour lutter contre la pauvreté afin de réduire les disparités criantes (d'un côté une société du savoir urbaine, de l'autre des bidonvilles et une population rurale marginalisée).
- Il convient de faire fructifier la mobilité des chercheurs: la circulation des cerveaux peut profiter au Nord comme au Sud, à l'Est et à l'Ouest. La coopération scientifique doit inclure des mesures permettant de contrer l'exode des scientifiques et de leur proposer un environnement de recherche motivant pour encourager leur retour au pays.
- La recherche dans le domaine «développement et coopération» doit faire face au défi de satisfaire simultanément à plusieurs objectifs: entreprendre des recherches de qualité consacrées à des thèmes importants pour le développement, mais aussi intégrer les attentes de différents partenaires et les aspects relatifs au renforcement des compétences.
- Les projets de recherche doivent toujours être conçus de manière à permettre le développement de compétences dans le pays partenaire.
- Du point de vue méthodologique, les recherches doivent être mieux axées sur les effets en matière de politique de développement. Le monitoring doit aller plus loin que les seuls résultats directs de la recherche (outputs) et inclure une surveillance continue des impacts sur les groupes cibles de la lutte contre la pauvreté (outcome).

* La KFPE a élaboré des bonnes pratiques de base en la matière^{24, 25, 26}

24 Maselli D., Lys J.-A., Schmid J. 2005: Améliorer l'impact des partenariats scientifiques. Commission suisse pour le partenariat scientifique avec les pays en développement, KFPE. GEOGRAPHICA BERNENSIA, Berne, 92pp.

25 Sieber P, Braunschweig T. 2005: Choosing the Right Projects: Designing Selection Processes for North-South Research Partnership Programmes. Bern: Swiss Commission for Research Partnerships with Developing Countries, KFPE

26 Guide du partenariat scientifique avec des pays en développement, 11 principes. Commission suisse pour le partenariat avec les pays en développement KFPE, 1998

3. Orientation future des recherches

3.1. Orientation stratégique

En adhérant à l'ONU en 2002, la Suisse s'est engagée à respecter les objectifs et les principes de la Charte des Nations Unies. Elle a notamment adopté la Déclaration du Millénaire (2000), véritable plan d'action pour la coopération au développement, ainsi que les huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui en découlent.

Diminuer de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015: tel est l'objectif inscrit dans la Déclaration du Millénaire et les OMD. Jamais encore l'humanité n'avait exprimé aussi clairement la **responsabilité commune des États** dans la lutte contre la pauvreté. Au Nord comme au Sud, à l'Est et à l'Ouest, toutes les nations sont appelées à travailler de concert pour faire de ce but une réalité. Les **objectifs de la Suisse en matière de politique de développement** sont tournés vers la **participation à ces efforts mondiaux**. La **recherche y contribue en fournissant les connaissances nécessaires**.

Dans sa stratégie 2010, la DDC fait du savoir l'un des piliers de son action. L'accent est mis sur le développement des connaissances, du savoir-faire et des compétences dans les secteurs prioritaires de la DDC. À l'occasion de la revue à mi-parcours de la stratégie, elle a adapté en 2005 son **orientation thématique** aux **nouveaux défis**. Quant au SECO, son Agenda 2010 est axé de manière systématique sur la **lutte contre la pauvreté**.

Lutte contre la pauvreté, mais aussi sécurité humaine dans le contexte d'un partenariat mondial: tel est le cadre d'orientation défini en 2006 par le Conseil fédéral en matière de politique de développement²⁷. **Les actions se concentrent sur les pays pauvres, en particulier sur le continent africain**. Une croissance durable passe en effet par le **renforcement des capacités humaines et institutionnelles**.

L'**intégration** des priorités thématiques de la coopération suisse au développement **dans l'agenda de développement international** tel que défini par la Déclaration du Millénaire et les OMD, ainsi que les champs de recherche correspondants, sont illustrés dans le tableau du chapitre 3.2. Si la **lutte contre la pauvreté** revêt **une haute importance** pour la coopération suisse au développement, ses actions reposent sur une **interaction permanente entre les trois dimensions que sont la réduction de la pauvreté, les risques pour la sécurité et une mondialisation favorable au développement**.

La recherche vise à **générer des connaissances spécifiquement utiles pour le développement**, qui contribuent à l'ébauche de solutions aux problèmes ou soutiennent la conception des programmes.

Dans le domaine «développement et coopération», les recherches ont aussi pour **but de renforcer le potentiel scientifique** des pays en développement et en transition, tout en leur **donnant les moyens de conduire des recherches autonomes** et en réduisant la dépendance envers les nations industrialisées. La coopération scientifique favorise ainsi l'aide à l'autopromotion visée par la coopération suisse au développement. Ces objectifs ainsi que les principes des recherches menées en matière de développement et de coopération sont inscrits dans la politique de la recherche de la DDC²⁸.

Les recherches s'orientent vers les défis auxquels entend répondre la coopération suisse au développement (selon le schéma ci-après).

27 Note de discussion - Rapport sur la politique extérieure 2006, mai 2006

28 Research Policy of the Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC), 2002

Portefeuille de la DDC

(thèmes et axes principaux)

Santé

- Santé reproductive (y.c. santé infantile et génésique)
- Maladies transmissibles (en particulier VIH/sida, paludisme et tuberculose)
- Systèmes de santé et services sanitaires

Eau

- Eau potable et assainissement
- L'eau pour la prod. alimentaire et la nature (Wassereinzugsgebiete)

Agriculture, développement rural

- Systèmes de production et de services ruraux
- Utilisation durable de ressources naturelles (désertification, ressources phytogénétiques, exploitation de la terre et des forêts)

Environnement

- Biodiversité
- Changement climatique (adaptation, énergie)

Migration

- Migration (aspects de dév., partenariats, y.c. lutte contre la traite d'êtres humains)
- Programmes d'aide au retour

État de droit et démocratie

- Réforme de l'État (décentralisation, démocratie, systèmes de justice)
- Politique économique et fiscale
- Droits humains

Réduction de la pauvreté

MDG 1-7

Thèmes Transversaux

- Genre et jeunesse
- Gouvernance

MDG 8

Human Security

Partenariat mondial

Sécurité humaine

Éducation

- Éducation de base, système éducatif
- Alphabétisation
- Formation prof.

Économie et emploi

- Développement du secteur privé
- Dév. du secteur financier

Intégration économique

- Intégration régionale
- Environnement et commerce
- Politique commerciale multilatérale

Prévention et transformation des conflits

- Prévention de la violence
- Intervention en cas de crise et gestion post-conflit

Connaissances sur les processus et méthodes, recherche

Au niveau thématique, la **DDC** contribue à la lutte contre la pauvreté (OMD 1-7) en intervenant dans les domaines «agriculture/développement rural et environnement», «développement social: santé, eau, éducation» et «économie et emploi». Elle soutient le partenariat mondial (OMD 8) avec le domaine «intégration économique régionale et globale» et favorise la sécurité humaine par ses contributions au domaine «État de droit, transformation des conflits et migration». La gouvernance et la problématique du «genre» sont des thèmes transversaux abordés dans tous les domaines. Le tableau du chapitre 3.2 donne une vue synoptique des champs de recherche.

La contribution du **SECO** soutient les mêmes thématiques: elle concourt à réduire la pauvreté – «promouvoir l'économie de marché et favoriser une croissance soutenue et durable, promouvoir une meilleure intégration dans l'économie mondiale et mobiliser les ressources du secteur privé» –, favorise la sécurité humaine – «promouvoir la bonne gouvernance et la gouvernance économique» – et appuie l'orientation vers un partenariat mondial – «renforcer l'influence de la Suisse au sein des banques multilatérales de développement».

3.2. Champs de recherche conformes aux objectifs centraux de la coopération suisse au développement

Développement et élimination de la pauvreté		Protéger notre environnement commun	Renforcer l'Organisation des Nations Unies	Droits humains, démocratie et bonne gouvernance	Paix, sécurité et développement	Domaines de la Déclaration du Millénaire
Santé, éducation, eau	Économie et emploi	Agriculture, développement rural, environnement	Partenariat mondial, développement, commerce	Gouvernance, État de droit, démocratie	Prévention et transformation des conflits, migration	Protection des plus faibles: Genre et gouvernance (thèmes transversaux)
	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux prestations sociales pour la population pauvre, systèmes de sécurité sociale inclus • Systèmes de santé; financement durable et accès pour la population pauvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Intensification durable des systèmes de production et de commercialisation agricoles • Développement de produits et gestion des risques, services financiers ruraux 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation du Sud à la gouvernance mondiale • Organisation de la politique économique extérieure; cohérence entre les secteurs politiques • Nouveaux réseaux politiques mondiaux et partenariats de développement public-privé 	<ul style="list-style-type: none"> • Décentralisation et État de droit; gouvernance locale; égalité entre les sexes • Mouvements sociaux, processus de participation et rôle de l'État • Autonomie locale dans les pays en transition 	<ul style="list-style-type: none"> • Capitalisation d'expériences sur la Gestion des programmes sensibles aux conflits et le thème «eau et conflits» • Analyse des risques et facilité de l'État; dynamiques des conflits, eau et conflits • Travail pour la paix; paix et prévention des conflits 	
<ul style="list-style-type: none"> • Maladies liées à la pauvreté: prévention et traitement prioritaires du VIH/sida, du paludisme et de la tuberculose • Santé reproductive; santé infantile et génésique 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctions écologiques de l'agriculture et de la sylviculture; dynamique des ressources; éco-systèmes, systèmes bio-culturels 	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle des pays émergents, y compris comme donateurs; influence au niveau de la politique de développement et de la politique mondiale 		<ul style="list-style-type: none"> • Migration; liens entre pauvreté, développement, migration et prévention des conflits 		
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place et exploitation efficace de systèmes d'alimentation en eau; modèles PPP 	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques pour une utilisation durable des ressources (agricoles, hydriques, génétiques, énergétiques, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de la Déclaration de Paris (harmonisation; architecture de l'aide; alignement; financement du développement) 		<ul style="list-style-type: none"> • «Business and Peace»; partenariats public-privé favorables à la paix 		
<ul style="list-style-type: none"> • Éducation et systèmes éducatifs dans les pays en développement/transition 						
OMD 1-7 Réduction de la pauvreté		OMD 8 Mondialisation favorable au développement		Risques pour la sécurité		

Réseaux internationaux complétant la recherche suisse

La Suisse tire aussi ses connaissances de réseaux de recherche internationaux ou de réseaux exploitant le savoir pour le dialogue politique et l'aménagement des politiques. L'intérêt porte surtout sur les connaissances sur le développement, les effets des processus politiques globaux, les moyens de rendre la mondialisation favorable au développement ou la cohérence entre différentes politiques sectorielles, en un mot sur les recherches explorant la scène géopolitique et la politique de développement. Les **échanges de connaissances et de stratégies** avec d'autres donateurs ainsi qu'au sein de réseaux aident à organiser efficacement la politique de développement. Parmi les partenaires importants de la Suisse figurent l'*Overseas Development Institute* (ODI, p. ex. pour la recherche sur les modalités d'harmonisation de la coopération internationale), le Centre européen de gestion des politiques de développement (ECDPM, p. ex. sur les questions relatives à la politique de développement de l'UE et à son application dans les pays d'Afrique orientale, occidentale et australe) et l'Association européenne des instituts de recherche et de formation en matière de développement (EADI) qui, en plus de ses activités scientifiques et éducatives, encourage le dialogue international sur les défis politiques mondiaux et offre une plateforme pour des publications sur cette problématique.

À l'échelle de la planète, le Réseau de développement mondial (GDN) soutient les recherches en sciences sociales et économiques dans le but de fournir des résultats utiles au plan politique aux gouvernements et aux agences de développement. De son côté, l'*Economic Research Forum* (ERF) sert de plateforme d'échanges avec la politique pour la recherche économique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Le GCRAI est le réseau de référence dans le domaine de l'agriculture et des ressources naturelles.

Enfin, l'*International Forum for Research Donors* (IFORD) permet de partager des expériences sur les recherches importantes pour le développement conduites dans des pays en développement et/ou avec leur participation.

3.3. Principes des recherches dans le domaine «développement et coopération»

Les expériences acquises lors de la mise en œuvre du premier plan directeur 2004-2007 ainsi que les conclusions issues des analyses des partenariats scientifiques et des programmes internationaux permettent de définir les principes stratégiques suivants pour la période 2008-2011:

Concentration sur les points forts

En Suisse, un certain nombre de domaines scientifiques déterminants pour le développement ont acquis une renommée internationale. La présence d'une industrie pharmaceutique importante a par exemple joué un rôle moteur dans la recherche sur la santé et la Suisse est à la pointe du progrès dans les recherches en biotechnologie. L'exploration de modes de production agricole durables, en particulier dans la partie alémanique du pays, a par ailleurs permis à la Suisse de se profiler dans le développement de l'agriculture organique et des systèmes de culture intégrée pour la production végétale et/ou animale. Avec sa connaissance des écosystèmes fragiles (notamment dans les Alpes), elle était également prédestinée à lancer des échanges internationaux sur le développement des régions de montagne. Sans oublier sa longue pratique du fédéralisme, qui l'a conduite à en étudier de près les conditions et les mécanismes. C'est en exploitant ses points forts que la Suisse peut apporter une contribution particulière au paysage scientifique international.

Engagement à long terme

La Suisse a obtenu de bons résultats avec les **partenariats** de longue durée qu'elle a développés **avec des instituts de recherche de pays du Sud dans des domaines spécifiques**. Un exemple: le Centre suisse de recherches scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS), qui a fourni des contributions importantes, notamment en ce qui concerne la malnutrition et la sécurité alimentaire, ou encore la biodiversité des forêts tropicales et les

propriétés biologiques des plantes médicinales. Continuité et engagement à long terme favorisent l'exploitation des recherches au bénéfice du développement.

Développement des capacités

La coopération scientifique ne se focalise pas uniquement sur les résultats, mais aussi sur la **contribution au renforcement des compétences et des systèmes de recherche**. Au Bangladesh, le centre ICDDR,B est devenu, en partie du fait même de la prévalence des problèmes de santé dans le pays, une institution de pointe à l'échelle mondiale pour la recherche sur les maladies diarrhéiques et la santé maternelle et infantile.

Utilité pratique

Les connaissances acquises ne sont utiles au développement qu'au moment où elles sont **mises en pratique**. La recherche sur les moyens de diminuer l'arsenic dans l'eau et sur le traitement antibactérien de l'eau par exposition au soleil dans des bouteilles en PET peut paraître peu spectaculaire. Pourtant, l'utilisation concrète des recherches menées par l'EAWAG pour assurer de l'eau de consommation potable au Bangladesh a des répercussions très importantes sur la situation sanitaire de la population. L'exploitation et la diffusion à large échelle des résultats (*scaling up*) déterminent grandement l'impact de la recherche pour le développement.

Partenariat

Les partenariats établis entre des institutions de Suisse et des pays en développement et en transition constituent un instrument de choix qui permet de soutenir à la fois l'acquisition de savoirs et le développement des capacités au niveau tant institutionnel qu'individuel. Ce travail en association garantit des **recherches adaptées aux besoins des pays en développement et en transition**, la définition commune des objectifs et le partage des responsabilités étant des principes importants de l'approche partenariale.

Orientation vers la demande

La collaboration avec des institutions des pays en développement et en transition offre la chance **d'axer les recherches sur leurs besoins et leurs priorités**. Cette approche suit la philosophie des nouvelles modalités de la coopération internationale (*country led strategies* – stratégies de lutte contre la pauvreté définies par les pays bénéficiaires en partenariat avec les donateurs), qui vise à renforcer la responsabilité des pays en développement et en transition. Les priorités de la coopération sont définies en fonction de l'utilité des recherches pour répondre aux besoins en développement.

Pôle de recherche national Nord-Sud

Programme de recherche helvético-international lancé en 2001, le PRN Nord-Sud (NCCR North-South²⁹) porte, dans huit régions du monde ainsi qu'en Suisse, sur les «Partenariats de recherche pour atténuer les syndromes du changement global». Il est l'un des 20 pôles de recherche nationaux (PRN) créés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Les PRN permettent d'encourager les projets de recherche à long terme sur des thèmes d'importance stratégique pour l'avenir de la science, de l'économie et de la société suisses. Trois aspects principaux les caractérisent: une recherche d'excellente qualité internationalement reconnue, un transfert de savoir et de technologie, ainsi que la formation et la promotion des femmes. Ils doivent en outre contribuer à mieux structurer le paysage scientifique suisse.

Le PRN Nord-Sud est prévu pour une durée de douze ans. Il est financé à parts égales par la DDC et le FNS.

Les quelque 400 chercheurs participant à cette entreprise ont pour mission de rechercher des solutions concrètes aux problèmes les plus urgents touchant les pays du Sud et de l'Est. À cet effet, le PRN Nord-Sud conduit, au sein d'un réseau d'institutions de recherche suisses et étrangères, des études thématiques, interdisciplinaires et transdisciplinaires de qualité dans le domaine du développement durable. Une importance particulière est accordée à l'encouragement du potentiel scientifique des pays du Sud et de l'Est, afin qu'ils puissent à terme disposer des ressources leur permettant de s'atteler à résoudre eux-mêmes les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Les thèmes abordés dans les neuf régions de recherche avec des partenaires du Sud et de l'Est durant la phase en cours (2005-2009) sont les suivants (entre parenthèses: acteurs suisses):

- gouvernance et transformation des conflits (swisspeace; Université de Genève),
- stratégies relatives aux moyens d'existence (*livelihood*) et mondialisation (Université de Zurich; EPFL),
- santé et assainissement (Université de Bâle; EAWAG/EPFZ),
- ressources naturelles et développement durable (Université de Berne),
- fondement matériel et méthodologique de l'atténuation des syndromes (tous).

À partir de 2009, une école interuniversitaire pour le développement durable (*Graduate School of Sustainable Development*) devrait donner un ancrage institutionnel à la recherche et à la formation dans ce domaine. Les activités menées dans les neuf régions de recherche seront poursuivies, aux côtés du travail de formation et de recherche en partenariat.

Les évaluations annuelles réalisées par un groupe d'experts internationaux sont toutes positives. Le très grand nombre de publications auxquelles ce programme complexe et ses diverses composantes donnent lieu témoigne de la qualité des résultats.

Le PRN Nord-Sud a permis de tirer un certain nombre d'enseignements. Premièrement, un vaste réseau de partenaires institutionnels du Sud, de l'Est et de Suisse est nécessaire pour entreprendre des recherches réussies et innovatrices; l'apprentissage mutuel crée une plus-value, y compris pour les chercheurs en Suisse. Deuxièmement, la transdisciplinarité (dialogue avec les personnes concernées) et l'interdisciplinarité (échanges entre différentes disciplines scientifiques) au Sud et au Nord sont souhaitables pour axer les recherches vers des solutions pratiques, compte tenu des moyens et du volume réduits des recherches au Sud. Le PRN permet du reste un partage direct de compétences et d'expériences entre les partenaires du Sud des différentes régions de recherche. Dernier point enfin: la mise en œuvre des résultats et le contrôle des impacts doivent faire partie intégrante du processus de recherche pour le développement.

Approche transdisciplinaire et systémique centrée sur les acteurs

Ces dernières années, la recherche en matière de développement et de coopération est devenue plus systémique. De plus en plus souvent, la recherche sectorielle isolée fait place à des projets centrés sur la réalité quotidienne et la qualité de vie des populations et, partant, sur les efforts pour réduire la pauvreté. L'approche se veut davantage transdisciplinaire, intégrant l'ensemble des personnes concernées – population, acteurs politiques et chercheurs. Tous doivent être inclus dès le départ dans la planification du projet de recherche, en tenant compte autant que possible du rôle dévolu à l'État de fixer le cadre général.

3.4. Futures priorités financières

L'initiative du Millénaire et les débats mondiaux sur la coopération au développement³⁰ ont mis au jour un consensus sur l'importance de **renforcer la solidarité internationale** et de **concentrer les forces**. Cette nécessaire concertation ne remet pas pour autant en cause le bien-fondé des **interventions ciblées au plan local ou régional** pour soulager les populations dans le besoin par des actions durables. Les approches multilatérale et bilatérale sont complémentaires, y compris pour les recherches thématiques.

Les activités de recherche prévues dans le domaine «développement et coopération» s'inscriront dans le prolongement des efforts entrepris ces dernières années avec, d'une part, la **participation à des initiatives et des programmes de recherche internationaux** permettant d'assumer notre responsabilité au niveau mondial et, d'autre part, des **actions spécifiques à un thème ou à un pays** favorisant **l'acquisition des connaissances** requises pour traiter des problèmes de développement au niveau local. Promouvoir les compétences scientifiques des pays en développement et en transition demeure une priorité de l'encouragement de la recherche.

Le **financement** par la DDC des recherches en matière de développement et de coopération durant la période 2008-2011 **correspondra aux montants octroyés jusqu'à présent** (sous réserve de modifications liées à l'apparition de nouveaux défis). Compte tenu de l'évolution politique globale, **les recherches portant sur une organisation de la mondialisation favorable au développement ainsi que sur la sécurité humaine devraient gagner en importance**, aux côtés des deux secteurs prioritaires que constituent toujours, dans l'ordre, la recherche agricole et la recherche sur la santé.

Au niveau de la coopération bilatérale, il convient de **s'adapter à l'évolution du contexte politique mondial**. La DDC a ainsi réorienté sa coopération avec l'Inde, «pays pivot» contrasté: d'un côté, des sommes colossales sont investies dans la technologie et le développement du savoir; de l'autre, pauvreté et discriminations frappent encore une bonne partie de la population. Puissance économique en devenir, le sous-continent fait de son intégration dans l'économie mondiale un objectif de premier plan. Tout en préservant l'orientation vers la lutte contre la pauvreté, la DDC définit les contours de sa **collaboration future avec l'Inde** en tenant compte des intérêts des deux parties dans un «programme de partenariat» qui inclut notamment un volet **«science et technologie»**.

Par ailleurs, la contribution de la Suisse à **l'élargissement de l'UE** offre la possibilité d'investir des sommes importantes dans la recherche et le développement. Deux objectifs principaux sont définis pour le financement de telles activités: d'une part, **appuyer le potentiel scientifique humain** en facilitant l'accès à la formation par des programmes de soutien sélectifs et, d'autre part, **encourager l'utilisation du savoir** issu de la recherche appliquée et du développement. Toute une série d'instruments – renforcement des capacités, bourses ou partenariats – peuvent être employés en vue d'atteindre ces objectifs, en les adaptant aux besoins des nouveaux États membres.

30 Notamment à l'occasion de la Conférence de Monterrey sur le financement du développement en 2002, qui a abouti au «Consensus de Monterrey».

3.5. Autres acteurs en Suisse

Secrétariat d'État à l'éducation et à la recherche (SER)

L'intérêt croissant du monde économique pour la coopération scientifique Nord-Sud est à l'image de la place grandissante qu'occupent les pays du Sud et de l'Est sur la scène mondiale. Pour la période 2008-2011, le Secrétariat d'État à l'éducation et à la recherche (SER) demande des **moyens supplémentaires pour la coopération bilatérale** avec des États non européens. Les institutions de la Suisse scientifique sont invitées à mettre en œuvre de nouvelles initiatives de coopération bilatérale avec des partenaires issus de **pays extraeuropéens revêtant une importance stratégique tels que la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud et la Russie**. Le Conseil fédéral souhaite que ces actions complètent harmonieusement la politique scientifique extérieure de la Suisse, jusqu'alors tournée vers l'Europe. Si certaines seront menées dans les régions prioritaires de la coopération au développement, l'objectif premier reste la recherche scientifique. Lorsque des projets portent sur des pays – ou des thèmes – qui concernent plusieurs offices, ceux-ci coordonnent leur action afin d'assurer la cohérence des interventions de la Suisse.

Le SER entend par ailleurs appuyer sur le **continent africain** des **projets ponctuels** présentant un potentiel de développement. À ce titre, notre pays soutient sur le long terme le Centre suisse de recherches scientifiques à Abidjan en Côte d'Ivoire ainsi que le centre de recherche en matière de santé et de développement à Ifakara en Tanzanie.

Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS)

Le FNS et la DDC financent conjointement depuis de nombreuses années le **programme de coopération SCOPES** (coopération scientifique entre l'Europe de l'Est et la Suisse) ainsi que des «partenariats scientifiques avec des pays en développement». Ils assurent aussi ensemble le financement du projet ESTROM et du PRN Nord-Sud.

Le **Fonds national suisse** prévoit d'**étendre son engagement** d'une part en **Europe de l'Est et dans la Communauté des États indépendants (CEI)** pour contribuer à la transition politique, économique et sociale dans ces nations et, d'autre part, dans des pays du Sud afin de renforcer les bases permettant de soutenir des processus de développement durables.

Commission fédérale des bourses pour étudiants étrangers (CFBE)

Soucieuse d'encourager et d'approfondir les relations scientifiques et culturelles avec d'autres pays, la Confédération alloue chaque année par l'intermédiaire de la CFBE des **bourses d'études à de jeunes chercheurs doués** ainsi qu'à des artistes. Cet instrument renforce les relations extérieures, mais aussi la coopération interuniversitaire, et contribue beaucoup au dialogue. À l'avenir, le choix des pays de provenance sera aligné sur les priorités fixées dans la stratégie de coopération scientifique bilatérale de la Confédération, dont la gestion incombe au SER.

Participation aux projets de recherche européens, soutien de la recherche en Europe

En participant au 7e programme-cadre de recherche de l'UE (*Specific International Scientific Cooperation Activities [INCO], Future Framework Programme 2007-2013*), la Suisse contribue à divers projets, surtout en Europe de l'Est et dans la CEI, mais aussi dans des pays en développement. Elle prend part également à d'autres **programmes européens**, tels que la coopération européenne dans la recherche scientifique et technique (COST) ou le partenariat Europe - Pays en développement sur les essais cliniques (*European and Developing Countries Clinical Trials Partnership, EDCTP*) concernant les maladies liées à la pauvreté (sida, paludisme et tuberculose).

Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)

Les autorités suisses poursuivent une politique d'ouverture et entretiennent les relations avec la société civile dans le cadre de l'engagement auprès des Nations Unies. Dans son rapport sur les relations avec l'ONU et les organisations internationales ayant leur siège en Suisse³¹, le Conseil fédéral a souligné l'importance qu'il accordait au soutien de la société civile pour l'orientation et la mise en œuvre de la **politique extérieure**. La **participation des chercheurs** en constitue un élément important.

La Division politique III (Nations Unies et autres organisations internationales) du DFAE a préparé un projet intitulé «UNO academia», qui a pour but de faciliter des **échanges** réguliers entre les chercheurs, les représentants suisses auprès des organisations internationales et le personnel de l'administration fédérale dans le domaine de la collaboration avec les Nations Unies. D'une façon générale, les chercheurs suisses sont appelés à contribuer à l'accomplissement des tâches de l'ONU. Ils sont en outre invités à élaborer plus souvent les **fondements d'initiatives suisses** dans le cadre onusien, à l'exemple des travaux effectués par l'Institut de droit public de l'Université de Berne en vue de la création du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Pour les domaines d'intérêt du DFAE/DP, il s'agira de mieux comprendre les **interactions entre la gestion des conflits, le développement et la sécurité**, d'aider à une meilleure compréhension de phénomènes nouveaux liés aux conflits et de contribuer à une identification des «niches» dans lesquelles la Suisse pourra apporter une **contribution** spécifique, à valeur ajoutée, **en faveur de la paix**.

Office fédéral de l'environnement (OFEV)

De l'avis de l'OFEV, seules des **connaissances solides** permettront de **relever les défis** que posent le climat, la biodiversité et d'autres **problèmes environnementaux mondiaux**. Responsable au premier chef de la mise en œuvre des deux **conventions sur le climat et la biodiversité** adoptées lors du Sommet de Rio, l'office soutient avec constance les recherches à même d'élargir dans ces domaines les connaissances utiles en politique.

Office fédéral de la santé publique (OFSP)

L'OFSP soutient la politique de la santé de la DDC et, partant, une **approche globale de la santé** dans les pays en développement et en transition ainsi que les initiatives de recherche transsectorielles. Cette politique est conforme au nouveau paradigme de la santé publique auquel adhère l'OFSP.

Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et stations fédérales de recherche agronomique (Agroscope)

L'OFAG s'engage pour une production agricole de qualité qui réponde à la fois aux exigences du développement durable et à celles du marché. Il vise une agriculture multifonctionnelle à même d'apporter une contribution substantielle à la sécurité de l'approvisionnement de la population, à la conservation des ressources naturelles et à l'entretien du paysage rural ainsi qu'à l'urbanisation décentralisée du territoire. Intégré au Département fédéral de l'économie (DFE), l'OFAG chapeaute les stations fédérales de recherche agronomique (Agroscope) et le Haras national d'Avenches.

Principal dépositaire du savoir agricole, Agroscope est une source importante de connaissances pour l'agriculture, la politique et la société. Sans changer sa mission première – développer et améliorer les systèmes de production agricole –, il est prévu de renforcer ces prochaines années les domaines transversaux «Agriculture et environnement» et «Bases décisionnelles pour la conduite de l'exploitation», ainsi que les champs d'activité «Santé et bien-être des animaux» et, surtout, «Qualité et sécurité des produits et leurs effets sur la santé humaine». Entre 2008 et 2011, Agroscope réalisera trois programmes de recherche interdisciplinaires sur les thèmes suivants: Qualité et sécurité des produits, Santé et nutrition, Systèmes de production végétale

31 Rapport du Conseil fédéral 2006 «La Suisse et l'ONU»

compétitifs en région de plaine et Développement, mise en œuvre et suivi de systèmes de production porteurs d'avenir dans la région de montagne.

Agroscope est en outre tout désigné pour **collaborer avec des instituts de recherche du Sud**, que ce soit par des projets communs, le partage de connaissances ou l'adaptation de savoirs acquis en Suisse ou des échanges de scientifiques. Les aspects des recherches menées par Agroscope qui concernent le présent plan directeur sont exposés dans le tableau du chapitre 3.2 sous «protéger notre environnement commun».

Office fédéral de l'énergie (OFEN)

L'OFEN est ouvert à l'encouragement de projets communs entre des centres de recherche suisses et des partenaires du Sud. Il soutient avant tout les initiatives visant à mettre en œuvre de (nouvelles) connaissances dans les pays en développement et en transition. Dans cet esprit, il participe à la Plate-forme interdépartementale pour la **promotion des énergies renouvelables** dans la coopération internationale (REPIC) ainsi qu'au Partenariat pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (REEEP). Les activités déployées par l'OFEN sont coordonnées avec celles de la DDC.

Fondations privées

Des fondations privées suisses financent également des recherches dans le contexte du développement. Il convient de citer, à titre d'exemple, la **Fondation Syngenta** pour une agriculture durable, qui encourage les innovations permettant d'améliorer le sort des populations rurales pauvres des zones semi-arides ainsi que la sécurité alimentaire. Elle soutient des programmes au Brésil, au Mali, en Érythrée, au Kenya, en Ouganda et en Inde. La **Fondation Nestlé** pour l'étude des problèmes de l'alimentation dans le monde appuie quant à elle la recherche sur l'impact de l'alimentation sur la santé. Elle octroie aussi des bourses. Enfin, la **Fondation Novartis** pour un développement durable fait le lien entre recherche et activités de développement et soutient le dialogue sur la politique de développement avec le public intéressé en Suisse.

4. Priorités thématiques

Les priorités thématiques de la recherche dans le domaine «développement et coopération» s'articulent autour des objectifs centraux de la politique de développement de la Suisse et s'inscrivent dans le cadre international exposé au chapitre 3. Les **grands axes des différents champs de recherche** présentés ci-après définissent un **cadre de référence** pour l'octroi de mandats de recherche et déterminent les modalités d'intervention et de participation aux projets internationaux soutenus par des contributions. Ce cadre doit être suffisamment souple pour s'adapter à l'évolution future et permettre une organisation partenariale des recherches.

Le **caractère pratique et ciblé** des recherches dans l'optique stratégique de la politique de développement helvétique est déterminant pour l'octroi d'un mandat ou d'une contribution. Les projets doivent également contribuer à renforcer le potentiel scientifique des pays partenaires et appliquer à bon escient les 11 principes³² du partenariat scientifique avec les pays en développement définis par la KFPE.

4.1. Développement social: santé, eau, prestations sociales, éducation

Rétrospective

L'approche centrée sur les moyens d'existence (*livelihood*)³³ et la focalisation sur la lutte contre la pauvreté ont donné naissance ces dernières années à un cadre de référence transsectoriel pour les thèmes et les recherches concernant le développement social. Dans ce domaine, la recherche et l'innovation se sont orientées vers un continuum entre recherche fondamentale et recherche appliquée et ciblent des problèmes internationaux. Le rapprochement entre recherche et action dans la politique et les programmes par pays de la coopération a aidé à définir l'objet des travaux dans une perspective pratique et à rendre les résultats utilisables pour les décideurs politiques. Initiative conjointe du Centre de recherches pour le développement international (CRDI, agence étatique canadienne dédiée à l'encouragement de la recherche) et de la DDC, la plateforme «*Research Matters - Recherche, moteur d'action*» en constitue un exemple concret. Elle a largement contribué à introduire une réflexion systémique dans les travaux du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme (GFATM).

Par ailleurs, les recherches sur l'application et l'adaptation de solutions techniques ont été axées sur les conditions et les systèmes locaux, afin d'accroître le bien-être de la population et d'atténuer des problèmes spécifiques tout en améliorant les *livelihood assets*, soit les éléments importants pour assurer l'existence (p. ex. moustiquaires imprégnées d'insecticide, désinfection solaire de l'eau, recherche sur les systèmes de santé, accès aux services, options pour l'assainissement).

En plus de leurs priorités thématiques, les réseaux internationaux et les programmes multilatéraux visent à transférer des connaissances en direction des pays en développement et en transition et à renforcer leur potentiel scientifique. Dans de nombreux cas, la Suisse soutient également, à titre complémentaire, la promotion de la relève et le développement institutionnel dans ses pays partenaires. Cette approche a notamment contribué à donner à deux centres le rayonnement international qui est le leur aujourd'hui: l'ICDDR,B au Bangladesh (recherche sur les maladies diarrhéiques) et le centre d'Ifakara en Tanzanie (IHRDC, recherche en matière de santé et de développement).

32 Guide du partenariat scientifique avec des pays en développement, 11 principes. Commission suisse pour le partenariat avec les pays en développement KFPE, 1998

33 «Putting people's livelihood concerns in the centre»: cette approche vise à renforcer l'ensemble des moyens, activités, droits, valeurs matérielles et immatérielles à disposition pour améliorer l'existence. Plusieurs donateurs bilatéraux et multilatéraux en ont fait une base de leur action.

Dans le **domaine de la santé**, la Suisse a encouragé la **recherche** sur les maladies prioritaires que sont le paludisme, le VIH/sida et la tuberculose ainsi que sur plusieurs maladies dites négligées (telles que la maladie du sommeil et l'ulcère de Buruli³⁴) et soutenu le développement de nouvelles technologies. Tous ces projets étaient centrés sur l'application pratique dans les systèmes sanitaires. L'initiative KINET (*Kilombero Insecticide Treated Nets*) est un bon exemple de réussite en la matière: le marketing social introduit pour promouvoir l'utilisation de moustiquaires traitées à l'insecticide a aidé à diminuer sensiblement (de près de 30 %) le taux de maladie et de mortalité chez les enfants en bas âge, y compris auprès des franges les plus pauvres de la population. Ces travaux, qui ont largement contribué à faire de cet instrument de prévention une composante essentielle et reconnue de la lutte intégrée contre le paludisme dans le monde, reposent sur une solide collaboration entre des acteurs publics et privés (partenariats public-privé, PPP). La participation financière de la Suisse au développement de médicaments contre le paludisme (*Medicines for Malaria Venture, MMV*) est un autre exemple d'engagement dans un PPP. Parmi les acteurs multilatéraux et réseaux importants pour la recherche en matière de santé figurent le Forum mondial de recherche pour la santé, le Programme spécial UNICEF/PNUD/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales (TDR) et le Conseil de la recherche en santé pour le développement (COHRED).

Dans le **domaine de l'eau et de l'assainissement** également, les recherches ont été davantage ciblées sur la réalisation des Objectifs du Millénaire: les applications techniques développées dans le domaine de l'approvisionnement en eau (pompes manuelles, pompes solaires, désinfection solaire de l'eau) et de l'assainissement ont ainsi été appréhendées dans une **approche globale de la recherche et du transfert de savoir**. Ceci afin d'assurer l'ancrage des politiques, une gestion durable et intégrée des ressources en eau nécessaires pour couvrir des besoins différents (et parfois antagonistes) ainsi que l'exploitation durable et le financement de services accessibles également aux pauvres. Plusieurs réseaux de recherche tels que le Partenariat mondial pour l'eau (GWP), le *Water and Sanitation Program (WSP)* et le *Rural Water Supply Network (RWSN)* ont sensiblement contribué aux progrès réalisés dans ce domaine transdisciplinaire. La recherche-action s'est notamment penchée sur la transmission des connaissances et l'exploitation durable des systèmes par les personnes concernées, en mettant davantage l'accent sur la gestion de l'ensemble des étapes, de l'approvisionnement aux systèmes d'élimination.

Un partenariat de trois ans entre la DDC, le SECO et la Compagnie de réassurance Swiss-Re ainsi que la mise en place d'une plateforme multi-acteurs réunissant plus de 200 partenaires ont permis de définir, sur la base de dix facteurs clés, des principes politiques et des lignes directrices pour les partenariats public-privé (PPP) dans la gestion des services d'eau et d'assainissement. La capacité de servir les familles pauvres est incluse dans ces facteurs comme critère de performance. Les partenariats de recherche soutenus sont menés avec des partenaires stratégiques qui, tout en étant à la pointe dans ce secteur, ont la capacité d'influencer la pratique au niveau tant national que global. C'est notamment le cas du programme WSP de la Banque mondiale, dirigé par un comité d'agences bilatérales dont fait partie la DDC et comptant des collaborateurs sur tous les continents. Le WSP a par exemple été le concepteur de la récente initiative mondiale «*Hand Washing*»: un PPP suivi scientifiquement par la *London School of Hygiene*, dans lequel des ministères de la santé, des ONG et les plus grandes compagnies de savon se mobilisent pour que les populations utilisent ce produit pour se laver les mains. Objectif: réduire drastiquement au niveau mondial les maladies liées à une hygiène défectueuse.

La **recherche sur les prestations sociales** a elle aussi occupé une place importante. Les contributions ont notamment permis de renforcer les systèmes et les services sanitaires en favorisant l'intégration entre approches curatives et préventives. Une importance croissante a été accordée à la recherche sur les déterminants et les interventions garantissant un juste accès aux prestations sociales et leur utilisation équitable. Les recherches ont également porté sur la question de savoir comment assurer le développement institutionnel, la mise en réseau, le financement et la pérennité des prestations sociales dans des systèmes sociopolitiques donnés. Les interactions entre la recherche, la politique et les prestataires de santé sont au cœur de l'initiative «Recherche, moteur d'action» mentionnée ci-dessus.

34 Maladie cutanée infectieuse

Centre d'excellence grâce à un partenariat à long terme

Le centre de recherche d'Ifakara (IHRDC) en Tanzanie est aujourd'hui considéré comme un modèle de coopération Nord-Sud réussie et durable, succès auquel a contribué la DDC par son soutien de longue date. Ce qui, en 1949, n'était encore qu'un laboratoire de terrain biomédical et médico-ethnologique de l'Institut tropical suisse est devenu un centre de compétences tanzanien autonome pour la recherche en matière de santé et de développement. Il jouit d'une grande renommée internationale et conduit des recherches sur une vaste palette de sujets, du génie biomédical aux questions politiques et sanitaires en passant par les aspects socioculturels et économiques, avec le soutien de la Tanzanie et de nombreux autres mandants.

Ce partenariat Nord-Sud équilibré lui permet de se positionner comme un centre compétitif, souvent en collaboration avec d'autres partenaires.

Défis pour le développement

De nouvelles urgences sociales et davantage de laissés-pour-compte: tels sont aussi les résultats de l'évolution dynamique de la société sur fond de mondialisation. La mobilité accrue des acteurs économiques performants crée de nouvelles zones d'exclusion, où pauvres et personnes âgées, abandonnés à leur sort, ne peuvent plus accéder aux systèmes sociaux. Les menaces qui pèsent sur l'ensemble de la planète comme le sida et d'autres pandémies virales frappent des groupes sociaux déjà fragilisés et des systèmes de santé précaires. À leur tour, ces crises affaiblissent les prestations sociales: des professionnels qualifiés disparaissent, victimes du sida ou d'autres maladies, les connaissances se perdent et des pans entiers du système s'effondrent.

Favoriser le développement social et améliorer la situation sanitaire sont des éléments clés dans la lutte contre la pauvreté. Si l'on veut atteindre les Objectifs du Millénaire, il faut élaborer, valider et mettre en œuvre à très large échelle d'ici 2015 des mesures efficaces pour améliorer la santé et assurer son ancrage transdisciplinaire. Des progrès très importants sont nécessaires au niveau de l'accès aux prestations sociales, car ce sont les pauvres, surtout en région rurale, qui ont le plus de difficultés à accéder aux services de santé, à l'eau potable, aux installations sanitaires et à l'éducation.

Il devient évident aujourd'hui que le changement climatique apporte aussi son lot de défis en matière de développement social et que nous n'avons pas encore pris la mesure de ses répercussions sur les *livelihood assets* comme le bien-être, l'eau (pour la consommation, les cultures et l'élevage) et la terre.

Axes de recherche prioritaires

Dans ce domaine, la recherche doit essentiellement mettre à disposition les connaissances requises pour améliorer les services sociaux de base. Aux côtés des conseils spécialisés, la Suisse prend part au dialogue politique sur les questions relatives au développement social. Sa participation aux mécanismes de pilotage internationaux lui permet de défendre ses priorités de lutte contre la pauvreté en matière de politique de développement dans les programmes de recherche internationaux.

- Dans le domaine sanitaire, la **santé reproductive** et les **maladies transmissibles** resteront des sujets de recherche importants. Aux collaborations existantes pourraient s'ajouter une participation de la DDC au partenariat Europe - Pays en développement sur les essais cliniques (EDCTP).
- Au niveau des **systèmes de santé**, les efforts se concentreront sur l'accès aux soins de santé de base, en particulier pour la population pauvre. Les connaissances sur les déterminants sociaux et l'accès équitable à ces services sont très importants si l'on veut réaliser les OMD. Les personnes déplacées ainsi que celles qui retournent au pays sont particulièrement vulnérables. Il s'agit à cet égard d'analyser dans quelle mesure les citoyens peuvent faire valoir leurs droits concernant l'accès général aux soins de santé. Enfin, il est nécessaire d'étudier les raisons de la corruption et de la corruptibilité, qui font obstacle au développement de services sanitaires efficaces.

- Les **systèmes de santé** doivent en outre disposer de meilleures connaissances pour diffuser et étendre (*scaling up*) les programmes de santé et contribuer ainsi à la réalisation des OMD. Il est important de fournir des modèles et des bonnes pratiques permettant de faire face aux crises éclatant par manque de ressources humaines dans les secteurs sanitaire et social et d'améliorer la capacité d'absorption des systèmes (en matière de personnel, d'infrastructure et de gouvernance). Autre point essentiel dans le domaine de la santé: l'harmonisation de la coopération internationale au niveau des pays cibles et l'amélioration du transfert de connaissances et de ressources. En ce qui concerne les maladies liées à la pauvreté et les maladies oubliées, il convient d'entreprendre des recherches intégrant une vision holistique de la vulnérabilité, la pauvreté devant être vue tant comme la cause que comme la conséquence de ces maladies. Combattre ces dernières par des approches intégrées contribue également à renforcer les systèmes de santé.
- Une plus grande importance doit être accordée aux **maladies (ré)émergentes**, car il s'agit souvent de maladies zoonotiques liées à des activités humaines et à des pratiques agricoles ainsi qu'à des modes de vie (p. ex. grippe aviaire, SRAS) qui affectent surtout la population pauvre.
- Aujourd'hui déjà, les **maladies chroniques non infectieuses** sont responsables pour une large part de la morbidité et de la mortalité dans les pays en transition et touchent également, de plus en plus, des pays en développement. La question des maladies chroniques et de leurs conséquences sur le développement des pays partenaires devra être davantage prise en compte dans les recherches à venir.
- Les recherches devront également s'intéresser aux mécanismes de financement (p. ex. paiements directs) et aux formes alternatives de soins et de prise en charge dans les systèmes de **sécurité sociale**.
- Dans le domaine de l'**eau** et de l'**assainissement**, il s'agira de renforcer les connaissances utiles en pratique pour la gestion intégrée des eaux ainsi que la mise en place et l'utilisation des systèmes (exploitation durable, financement, conditions-cadres politiques) et de former des ressources humaines sur place. À cet effet, la DDC soutient le Partenariat mondial pour l'eau ainsi que le *Water and Sanitation Program*, en particulier pour l'Afrique. La Suisse contribue également au *Rural Water Supply Network*, qui consolide les échanges de connaissances sur les bonnes pratiques. L'EPFL collabore pour sa part avec l'EIER/ETSHER en Afrique de l'Ouest (cf. encadré). Quant à la division Sandec de l'EAWAG, elle travaille surtout sur le traitement de l'eau potable et l'assainissement (eaux usées, déchets) dans ses partenariats avec le Sud.
- L'efficacité des travaux de **recherche globale sur l'eau** (eau potable, assainissement, agriculture, écosystèmes) doit par ailleurs être renforcée: dans le cadre du consortium EUWI-ERA Net (*European Research Area Network of the European Union Water Initiative*), il est prévu d'accorder et de coordonner l'ensemble des recherches européennes et des partenariats avec le Sud en la matière afin d'accroître l'impact des interventions. La DDC participant au consortium, la Suisse met à profit les contributions financières européennes pour identifier et exploiter les potentiels d'harmonisation et de synergies avec d'autres acteurs au Nord et au Sud dans le cadre de l'encouragement de la recherche.
- Enfin, la DDC travaille à l'élaboration d'une stratégie de formation qui permettra de définir des priorités relatives à l'**éducation** et aux **systèmes éducatifs** dans les pays en développement et en transition.

Plus de 20 ans de partenariats de recherche et de formation dans l'eau et l'assainissement en Afrique de l'Ouest, un modèle de relations Nord-Sud dynamiques et équilibrées

Malgré des progrès sensibles, les Objectifs du Millénaire sont encore loin d'être atteints en Afrique subsaharienne dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. En amont du nécessaire accroissement des moyens financiers, ce sont d'abord les ressources humaines spécialisées qu'il faut développer dans le service public, les ONG locales et le secteur privé. Il s'agit en particulier de créer un tissu de compétences dans les municipalités qui ont désormais la responsabilité des services d'eau.

La DDC est résolument engagée dans cette voie en soutenant des partenariats de recherche et de formation. Elle appuie depuis 1980 une collaboration entre l'EPFL et le groupe EIER/ETSHER dans les domaines de l'ingénierie sanitaire, des sciences de l'environnement, de la gestion de l'eau et de l'hydraulique agricole. Cette coopération scientifique axée sur l'action dans le Sud apporte un support aux cours postgradués et aux activités de recherche. Plus de 400 diplômés ont été formés, plus de 400 praticiens et décideurs africains du secteur de l'eau ont suivi les cours de formation continue et 10 thèses de doctorat sur des thèmes concrets de la région ont été réalisées dans ce cadre.

Ce partenariat est complété par un appui-conseil de l'EPFL, de l'EAWAG et de la DDC en faveur du Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût (Crepa), qui a son siège à Ouagadougou et compte des antennes dans une quinzaine de pays en Afrique de l'Ouest. Alors que l'EIER se concentre sur la recherche scientifique ainsi que sur la formation universitaire et technique, le Crepa aborde ces mêmes questions en lien direct avec les populations sur le terrain. Des synergies évidentes ont ainsi été construites entre ces deux institutions. Les compétences des professionnels formés à l'EIER/ETSHER ainsi que la pertinence des interventions et conseils du Crepa sont largement reconnues et recherchées en Afrique de l'Ouest et contribuent, sans aucun doute, au développement de la région.

Ces partenariats ont mis en place des relations Nord-Sud et Sud-Nord équilibrées et respectueuses, qui se traduisent en particulier par de nombreux échanges d'étudiants et de chercheurs entre ces institutions, mais aussi par la reconnaissance, de part et d'autre, d'un certificat postgradué. À noter que tous les coûts de fonctionnement ordinaires, de scolarité et de recherche sont assumés par l'EIER/ETSHER. De son côté, le Crepa couvre un montant très important de ses frais de fonctionnement par de la consultation. L'EPFL et l'EAWAG financent quant à elles les salaires de leurs enseignants engagés dans ces partenariats.

À compter de 2007, le nombre d'étudiants va considérablement augmenter à l'EIER/ETSHER, qui passera au système de Bologne et fera partie d'un réseau de quelques universités africaines de haut niveau travaillant en étroite collaboration, avec un rayonnement sur tout le continent. Une évolution qui témoigne du dynamisme de ces relations.

Enfin, de par sa dimension humaine, cette coopération dépasse largement les seuls échanges scientifiques. Elle crée des liens forts entre professionnels d'Afrique et de Suisse ainsi qu'entre des personnalités des institutions qui ont toutes contribué à la solidité de ces partenariats.

* EIER: École inter-États d'ingénieurs de l'équipement rural

ETSHER: École inter-États des techniciens supérieurs de l'hydraulique et de l'équipement rural

4.2. Économie et emploi

Rétrospective

Dans ce domaine, les efforts se sont concentrés en particulier sur les thématiques ci-dessous ainsi que sur l'élargissement des connaissances de référence et des prestations de conseil requises pour la mise en œuvre opérationnelle.

Premier sujet à mentionner: l'importance des marchés et des systèmes de marché pour les populations pauvres. Des travaux ont en effet été lancés pour améliorer les chances des plus démunis de participer à cette dynamique, que ce soit à titre d'employés, de producteurs ou de consommateurs. L'approche «*Making markets work for the poor*», de plus en plus souvent employée au niveau international, a été diffusée au sein de la DDC et analysée en vue de son application pratique.

La vie des pauvres est étroitement liée aux espaces ruraux et à l'agriculture, puisque 70 % d'entre eux habitent hors des villes. Selon les régions, 40 à 80 % dépendent directement de la production agricole, ou indirectement – comme c'est de plus en plus souvent le cas –, par les secteurs situés en amont ou en aval. Une attention particulière a ainsi été portée aux problématiques suivantes: «accès aux services financiers et non financiers dans les régions structurellement faibles», «promotion de modèles intégrés de chaînes de création de valeur» et programmes plus larges de développement économique à l'échelon local (p. ex. soutien à une étude sur le coton bio en Inde).

Les connaissances sur les relations entre formation scolaire élémentaire et formation professionnelle ainsi que sur le rôle de passerelle de cette dernière vers le marché du travail sont essentielles. Ce savoir est important pour promouvoir de manière peu coûteuse mais efficace une qualification professionnelle minimale des pauvres en vue de leur accès au marché du travail ou l'exercice d'activités indépendantes générant des revenus.

En étroite collaboration avec la communauté internationale des donateurs, l'intégration de la microfinance dans les systèmes financiers nationaux ainsi que la complémentarité des rôles entre acteurs publics et privés ont été soutenues afin d'améliorer l'accès aux services financiers pour les ménages pauvres et les petites entreprises. L'année du microcrédit proclamée par l'ONU (2005) a donné un coup d'accélérateur utilisé pour intensifier la promotion et la mise en réseau. Les thèmes suivants ont ainsi été approfondis, directement ou indirectement, aux plans analytique et conceptuel: incidence des garanties dans le refinancement d'institutions financières décentralisées, évaluation et gestion du cycle de projet dans le développement du secteur financier et mesure de la performance de ce dernier à l'aune de la politique de développement (*social performance measurement and management*).

Compte tenu du rôle moteur du secteur privé dans la croissance économique et de ses responsabilités sociales et environnementales, complémentaires à celles de l'État, les résultats d'expériences de collaboration novatrices – y compris avec l'économie privée au Nord – ont été analysés dans l'optique de promouvoir de manière ciblée de nouvelles formes de partenariats public-privé.

Au cœur de la coopération économique au développement, le volet «économie et emploi» relève de la compétence du SECO, qui a attribué plusieurs mandats de recherche dans ce domaine, notamment sur le développement du secteur financier et du secteur privé.

Défis pour le développement

La croissance économique est importante pour l'emploi et déterminante pour la réduction de la pauvreté. Si l'on veut atteindre les Objectifs du Millénaire, il est indispensable d'aider les pauvres à accéder à des emplois productifs correctement rémunérés. Relever ce défi suppose de créer des sources de revenus et des places de travail qui bénéficient aussi aux plus démunis. Au cours des dix dernières années, le chômage a augmenté de plus de 26 % dans le monde et touche une proportion élevée de jeunes (adultes).

Le bon fonctionnement des marchés est essentiel à une croissance durable, que ce soit dans l'agriculture, l'industrie ou les services, au niveau local, national ou international. Le secteur privé joue un rôle clé pour la croissance économique et l'intégration des pays en développement et en transition dans l'économie mondiale.

Un accent particulier doit être mis sur la prise en compte des zones rurales, où se concentre 75 % de la pauvreté par insuffisance de revenus: l'accès aux marchés et aux services y est difficile en raison d'une faible densité de population et de l'absence ou de la mauvaise qualité des infrastructures. Un des défis centraux pour l'avenir sera donc de permettre aux couches de la population pauvres et marginalisées d'accéder à des systèmes de marché compétitifs.

Axes de recherche prioritaires

Unité clé pour les compétences économiques au sein de la DDC, la section Emploi + Revenus traitera des thèmes centraux suivants exigeant une approche systémique pour le développement économique: (i) formation professionnelle, (ii) développement du secteur financier et (iii) développement du secteur privé/promotion des entreprises. Adaptés à la situation, ces instruments ont un effet de levier direct sur le développement économique local, voire national et international. Dans le domaine «économie et emploi», la DDC ne fait pas de recherches au sens strict, mais participe activement, par des mandats et des contributions (recherche appliquée sur de nouvelles tendances, mais aussi sur la base de capitalisations d'expériences), à la production de connaissances de référence avec des mandats d'assistance et en coopération avec des backstoppers de l'économie privée ainsi que des institutions de coopération au développement. Le savoir qui en est issu est utilisé pour la conception des programmes et le dialogue politique.

Formation professionnelle

Une qualification professionnelle aide les plus pauvres à améliorer leurs chances d'accéder à des emplois rémunérateurs et/ou à conserver leur travail et à assurer leur revenu (*employability*). À cet égard, la recherche est utile en particulier dans les domaines suivants:

- adaptation dynamique de l'offre de formation à la demande des marchés du travail et aux potentiels du développement économique local,
- interfaces entre formation de base et qualification professionnelle,
- instruments appropriés pour la qualification professionnelle en zone rurale et la mise en relation des potentiels économiques des campagnes et des villes,
- participation de l'État, de l'économie privée et de la société civile: rôles et modèles de collaboration,
- coût et financement de la qualification professionnelle.

Figurent parmi les partenaires importants pour générer des connaissances dans ce domaine de recherche un groupe de travail international d'agences donatrices (avec l'IUED), le centre de référence latino-américain CINTERFOR ainsi que le Centre international pour la recherche agricole orientée vers le développement (ICRA).

Développement du secteur financier

L'accès aux services financiers (épargne, crédit, trafic des paiements, assurances) dans les pays en développement et en transition demeure un défi de taille, surtout dans les zones rurales.

Les nouveaux projets dans le secteur financier doivent tenir compte dès le départ des points de contact entre recherche, développement et application afin de promouvoir une utilisation adéquate des connaissances et des instruments. À noter que les conditions politiques et les rapports de pouvoir dans les pays partenaires de la coopération internationale font souvent obstacle à l'innovation et à la mise en pratique des résultats des recherches en matière financière.

La plupart des thèmes identifiés dans le plan directeur de recherche 2004-2007 restent pertinents. S'y ajoutent les questions suivantes:

- économie politique du développement et des réformes du secteur financier,
- crédits de production et d'investissement dans le domaine agricole,
- gestion des risques (au niveau des institutions financières et en relation avec le secteur agricole),
- développement de produits, en particulier pour l'agriculture,
- facteurs favorisant ou inhibant le développement de l'épargne (rôle essentiel d'intermédiaire financier),
- conditions et possibilités de développement du secteur financier en Afrique subsaharienne et dans les pays islamiques,
- acteurs étatiques et privés dans le développement du secteur financier – Modèles en Asie, dans le monde arabe, en Afrique et en Amérique latine,
- architecture financière internationale et développement des secteurs financiers dans les pays en développement.

L'ONG Intercooperation compte parmi les partenaires de premier plan dans l'analyse et la mise à disposition de connaissances et d'expériences dans ce domaine.

Développement du secteur privé

Les stratégies de promotion des entreprises pour les groupes de population les plus pauvres jouent un rôle central dans la discussion sur la lutte contre la pauvreté et les interrogations sur la manière de créer et de préserver des emplois et des revenus, surtout dans les zones rurales. Dans ce domaine, la collaboration avec le secteur privé et les conditions-cadres y relatives sont des facteurs importants.

- Il s'agit d'analyser, dans la perspective pratique de la promotion des entreprises, les possibilités et les limites de plusieurs approches et instruments destinés à soutenir l'économie et les entreprises (exemples: *cluster approach*, *value chain approach*, *local economic development*), puis de les perfectionner et de les mettre en œuvre dans le contexte de développement international. À cet égard, le *Donor Committee for Enterprise Development* (DCED), l'ONUDI et AGRIDEA sont des partenaires importants.
- Les nouvelles formes de **partenariats public-privé** peuvent contribuer à atteindre des objectifs de développement au bénéfice des plus pauvres. Il est nécessaire d'examiner dans quelle mesure les visées du secteur privé, à vocation lucrative, peuvent être conciliées avec les visions des organisations de développement afin de trouver des voies communes pour lutter contre la pauvreté. La coopération avec des partenaires potentiels est étudiée sur la base des expériences concrètes disponibles.
- La collaboration avec le secteur privé amène aussi à traiter plus avant des **aspects sociaux** de la promotion des emplois et des revenus avec, en point de mire, l'engagement des entreprises privées à respecter les droits humains ainsi que des principes sociaux, éthiques et écologiques, droit du travail compris. L'OIT est un partenaire essentiel en ce qui concerne l'Agenda pour le travail décent et la responsabilité sociale des entreprises.
- La promotion des entreprises passe par un **environnement économique porteur** (*enabling business environment*). L'État joue certes un rôle central, mais les interactions avec le secteur privé et la société civile ne sont pas à négliger; ces interdépendances doivent faire l'objet d'analyses approfondies. Là encore, le DCED représente un partenaire essentiel.

4.3. Agriculture, développement rural et environnement

Rétrospective

Ces dernières années, la recherche portant sur les ressources naturelles a été marquée par des avancées méthodologiques dans le domaine des biotechnologies et du monitoring de la dynamique des ressources. Les nouvelles techniques en biologie moléculaire ainsi que les analyses de données géoréférencées donnent les moyens d'accroître la qualité nutritionnelle des produits végétaux et animaux et d'améliorer la résistance contre les maladies. Dans cet environnement en mutation, la DDC a soutenu les recherches présentant, autant que possible, un lien direct avec les conditions de vie des populations pauvres dans les pays en développement et en transition. Quelques exemples de réussites: la mise au point de variétés de maïs résistant mieux à la sécheresse pour l'Afrique australe et de plantes fourragères capables d'absorber plus facilement le phosphore du sol, l'optimisation de la gestion des terres dans le système de culture du blé et du riz dans le delta du Gange – qui nourrit quelque 2 milliards de personnes – et une recherche transdisciplinaire pour comprendre les conflits liés aux ressources hydriques dans les régions montagneuses d'Asie centrale. Au niveau politique, les recherches appuyées par la DDC ont aidé à fournir des bases pour améliorer l'utilisation de l'eau et créer des stratégies nationales socialement équitables pour la promotion de la production animale. La DDC s'est beaucoup investie pour la création du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures, qui a vu le jour grâce aux résultats des travaux de recherche effectués sur de nombreuses années et œuvre pour la conservation des ressources génétiques des plantes cultivées.

Le principe des partenariats scientifiques est bien établi dans tous les secteurs. Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) est resté le partenaire le plus important au cours de ces dernières années en termes de volume de recherches. Il couvre un très vaste champ, des sciences des végétaux et des animaux à la promotion de chaînes de création de valeur dans le domaine rural en passant par la recherche politique, la gouvernance forestière et le développement des compétences des partenaires de recherche nationaux. Le Centre suisse pour l'agriculture internationale (ZIL) de l'EPFZ coordonne ses travaux avec le GCRAI dans le domaine des systèmes de production animale. Quant au PRN Nord-Sud, il est très engagé avec des partenaires des pays en développement au niveau des ressources naturelles et de la dynamique induite par la croissance démographique et économique. Des organisations spécialisées comme le CABI, l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL), l'ICIPE et le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD), ainsi qu'une multitude d'institutions régionales et nationales ont mis au point des techniques pour une agriculture durable (protection intégrée des plantes en particulier) et une utilisation durable des ressources dans les zones marginales. Par l'intermédiaire de partenariats entre des institutions suisses ou internationales et des acteurs locaux, la DDC soutient une large palette de programmes dont les effets sur les groupes cibles ont été documentés: augmentation des revenus, meilleur accès aux denrées alimentaires, connaissances et contrôle accrus des ressources génétiques. Mentionnons, à titre d'exemples, le développement en Inde de compétences en biotechnologies par la mise en relation de partenaires suisses et indiens dans le cadre du programme de collaboration ISBC, modèle du genre, mais aussi l'élaboration de la première carte de la diversité génétique du quinoa par la fondation bolivienne PROINPA, ou encore la préparation et l'application de plans améliorés de gestion des eaux par l'institution kenyane CETRAD, soutenue par le Centre pour le développement et l'environnement de l'Université de Berne.

Défis pour le développement

Près de 800 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté sont des petits paysans, qui demeurent le groupe cible principal des recherches portant sur l'agriculture et l'environnement. De plus en plus souvent, ces petites unités de production sont gérées par des femmes. En dépit – ou en raison – de la mondialisation et de l'urbanisation croissante, l'intensification durable des systèmes de production reste l'une des meilleures options pour permettre à cette population rurale pauvre de vivre dans la dignité. Il s'agit de faire en sorte qu'elle puisse assurer sa sécurité alimentaire en produisant les denrées nécessaires à sa subsistance et trouver des revenus par l'intégration sur le marché du travail et la migration temporaire, sans perdre son identité sociale et culturelle. Un objectif à atteindre dans des conditions délicates: les ressources sont soumises à une pression toujours plus forte en raison de la croissance démographique, de la consommation accrue de viande par les groupes de population aisés aux quatre coins du globe et de la tendance à exploiter des biens

agricoles de grande valeur pour la production de biocarburant. Il n'est pas exagéré d'affirmer que les denrées alimentaires de base se raréfient dans le monde. Cela étant, la sécurité alimentaire ne peut être atteinte qu'en reconnaissant et en appliquant le droit à l'alimentation. Le changement climatique global, qui exige une adaptation rapide de systèmes agraires complexes à des conditions entièrement nouvelles, ne fait qu'ajouter à cette tâche titanesque.

Les habitants de la planète utilisent consciemment une quantité toujours plus grande de terre, d'eau et de ressources tant végétales qu'animales pour satisfaire directement leurs besoins. Aujourd'hui déjà, plus de 50 % des zones humides décisives pour le cycle de l'eau sont exploitées. Autant dire que la durabilité écologique sera à l'avenir très largement dictée par l'homme, sur le modèle de la nature.

Seules des recherches accrues permettront de relever les défis mentionnés. Dans le domaine de l'agriculture et de l'environnement, le modèle privilégié est celui d'une intensification durable de l'exploitation agricole et forestière qui préserve ses fonctions écologiques vitales. Une attention plus soutenue doit être portée au rôle de l'agriculture dans le régime des eaux à l'échelle locale et globale et dans la perspective du changement climatique.

Les pays en développement ont la chance de pouvoir éviter les erreurs commises dans l'intensification des systèmes agricoles ainsi que la destruction des écosystèmes, en particulier des forêts naturelles pour gagner des terres agricoles. Utile à tous, et non uniquement aux pays en développement, cette évolution doit pouvoir s'appuyer sur des bases de recherche solides, mais aussi sur des décisions politiques prises à temps et des structures institutionnelles efficaces.

Les capacités de recherche sur les systèmes agricoles étant en diminution dans les pays industrialisés, il est urgent de développer dans les 10-20 ans à venir le potentiel scientifique du Sud, et en particulier de l'Afrique, d'autant que les régions tropicales présentent des conditions totalement différentes du Nord. Les efforts conjoints déployés dans le cadre du GCRAI, de même que la coordination de la recherche européenne sont essentiels à cet égard. Par l'intermédiaire de la DDC, la Suisse a régulièrement assumé un rôle important dans ces organisations et acquis un capital de confiance élevé. Un engagement qu'elle entend maintenir et étendre à l'avenir.

La recherche portant sur l'agriculture et les thèmes qui y sont associés est par nature plus coûteuse, car elle requiert davantage d'infrastructure et d'essais sur le terrain. En outre, la recherche agricole internationale est liée à d'autres priorités thématiques de la coopération suisse au développement, notamment à la promotion économique. Sachant que la Suisse a développé des compétences mondialement reconnues dans des domaines comme l'agriculture organique, les biotechnologies, le monitoring de l'environnement et le développement durable des zones recelant des écosystèmes fragiles, il s'agit de mettre à profit ces connaissances par une promotion spécifique ciblée.

Axes de recherche prioritaires

Nous verrons dans les années à venir si la communauté scientifique est capable d'utiliser les nouvelles méthodes à disposition pour le bien de l'humanité. Il est notamment indispensable d'intensifier les recherches dans le domaine de l'utilisation durable et de la conservation des ressources naturelles. La DDC finance la recherche agricole essentiellement sous forme de contributions allouées à des programmes transdisciplinaires coordonnés au plan international. Elle privilégie en effet l'association avec des partenaires compétents pour atteindre une masse critique. La DDC joue aussi un rôle proactif dans les mécanismes de gouvernance et fait valoir les positions de la Suisse en matière de politique de développement. Les enseignements tirés de l'expérience sont intégrés dans la conception des programmes de coopération de la DDC. Quatre grands axes de recherche sont prévus:

Intensification durable des systèmes de production et de commercialisation agricoles

Compte tenu de son impact direct sur la sécurité alimentaire et la pauvreté, il importe de développer en premier lieu l'exploitation agricole et forestière durable. Le système de partenariat du GCRAI demeure l'instrument de choix pour réaliser cet objectif. La DDC adaptera son soutien aux nouvelles priorités du GCRAI, soit intensifier les efforts de recherche sur des plantes alimentaires peu étudiées jusqu'à présent par les scientifiques en dépit de leur importance (manioc, mil, légumineuses, etc.) ainsi que sur les systèmes de cultures de rente ayant une incidence sur la pauvreté. Le savoir local et traditionnel présente en particulier un potentiel sous-exploité à ce jour. L'intégration accrue de ces connaissances, mais aussi d'approches transdisciplinaires, interdisciplinaires et participatives sera encouragée. Siège d'un centre CABI, la Suisse entend utiliser et promouvoir les avantages comparatifs de ce système dans des domaines tels que la taxinomie et la protection intégrée des plantes pour la coopération au développement.

La recherche agricole est aussi soutenue par des initiatives locales et régionales. Cette pluralité est utile et nécessaire au vu de la diversité des défis posés par le changement climatique, la croissance démographique, les catastrophes naturelles, les maladies affectant les espèces végétales et animales ainsi que les opportunités offertes par les nouvelles possibilités de commercialisation et la compensation de prestations écologiques.

Suivi d'initiatives portant sur la définition de politiques

Il est prévu de renforcer le suivi par les chercheurs d'initiatives portant sur la définition de politiques locales ou globales favorables à une utilisation durable et à la conservation des ressources naturelles. Cet objectif concerne en particulier les mesures permettant d'ouvrir des perspectives aux petites structures agricoles. Exemples: l'accès à la terre et aux ressources en eau (en tenant compte des intérêts d'autres secteurs), le développement de systèmes de compensation des risques (assurances contre les catastrophes), l'élaboration de directives sur l'utilisation des ressources génétiques et des produits de la foresterie durable ou encore l'étude d'options pour la transformation de conflits liés à des ressources naturelles. Des approches transdisciplinaires sont nécessaires afin de faciliter et d'accélérer la mise en pratique des résultats des recherches. Au plan international, l'institut spécialisé IFPRI, qui fait partie du GCRAI, constitue le partenaire le plus important.

La Suisse a par ailleurs fortement contribué à la création du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures. Dédié à la préservation de la variété des espèces dans l'agriculture, il a aussi pour mission de financer des recherches in situ et ex situ sur la conservation et l'utilisation des ressources génétiques. La DDC suivra activement le développement opérationnel du fonds.

Renforcement des fonctions écologiques de l'agriculture et de la sylviculture

Les utilisateurs des ressources forestières ont une action à la fois protectrice et destructrice sur les systèmes écologiques et les ressources génétiques. Dans ce domaine, la DDC soutient des initiatives de recherche dans l'optique de renforcer la fonction capitale de l'agriculture et de la sylviculture dans la production écologique de l'eau et le ralentissement de l'érosion génétique. À cette fin, il est nécessaire de préserver les habitats naturels ainsi que ceux créés par l'homme, notamment en élaborant des plans pour les surfaces de compensation écologique et la conservation de la diversité des espèces dans les zones cultivées. L'exploitation de la biodiversité peut générer des bénéfices économiques importants: à elle seule, la médecine chinoise emploie plus de 5100 médicaments d'origine végétale.

Les systèmes financiers internationaux visant à ralentir le changement climatique (commerce de certificats d'émission de CO₂, etc.) constituent une nouvelle option pour financer le développement de l'économie agricole et sylvicole dans les pays en développement. La DDC contribue aux recherches nécessaires pour assurer une utilisation rationnelle de ces mécanismes. Au plan international, l'Union mondiale pour la nature (IUCN) ainsi que le CIFOR et l'ICRAF (membres du GCRAI) sont des partenaires importants dans ce domaine.

Prévision des risques pour l'environnement et mesures d'adaptation afin d'atténuer les dommages et d'exploiter de nouvelles possibilités

L'adaptation aux risques pour l'environnement est directement liée aux trois autres axes de recherche: il convient en effet de mieux tenir compte de ces éléments tant pour l'intensification des systèmes agricoles et la recherche sur l'élaboration de politiques que pour le renforcement des fonctions écologiques. Le Sud devrait pouvoir acquérir les méthodes requises en reprenant pour une bonne part les résultats des investissements du Nord dans la recherche. Des travaux spécifiques seront toutefois nécessaires pour adapter les nouvelles techniques diagnostiques permettant de prévoir les risques aux besoins des pays en développement. La DDC mobilisera les ressources nécessaires pour s'assurer de suivre l'évolution dans ce domaine particulièrement dynamique.

4.4. Partenariat mondial, développement, commerce

Rétrospective

Les débats sur l'organisation de la coopération internationale se sont intensifiés ces dernières années et ont abouti à la «Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement» du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Tenant compte de cette évolution, les recherches ont davantage intégré les questions structurelles («architecture de l'aide») et les modalités de la coopération au développement. L'*Overseas Development Institute* britannique et des membres de l'Association européenne des instituts de recherche et de formation en matière de développement (EADI) ont notamment réalisé des projets sur ces aspects. Ainsi, la mise en œuvre de l'aide budgétaire générale a fait l'objet d'un suivi scientifique dans plusieurs pays.

La recherche internationale sur le développement a également porté une attention particulière à la problématique de l'aide dans le contexte d'États fragiles ainsi qu'aux liens entre les domaines politiques développement et sécurité.

Dans les pays donateurs, la pression de légitimer les actions de la coopération au développement s'est accrue et les discussions sur l'efficacité de l'aide ont conduit à multiplier les analyses sur les impacts obtenus.

Au plan mondial, le domaine de la formation est désormais soumis lui aussi à une rude concurrence, qui affaiblit encore la formation et la recherche pour le développement dans les pays du Sud, qui ne peuvent rivaliser avec ceux du Nord. En dépit de cette tendance peu encourageante, le rôle capital de la formation supérieure et de la recherche pour le développement est de mieux en mieux reconnu.

En Suisse, la recherche liée au développement s'est imposée à des degrés divers dans le paysage scientifique. Néanmoins, le contexte social général fait qu'on s'achemine plutôt vers une concentration sur les domaines de recherche et les coopérations présentant un intérêt économique.

Enfin, la problématique du commerce figure parmi les tâches centrales de la coopération économique au développement, du ressort du SECO, qui a octroyé plusieurs mandats de recherche en la matière.

Défis pour le développement

La mise en œuvre des structures optimisées de la coopération au développement, des nouveaux engagements quantitatifs et des modalités revues de l'aide internationale ne fait que commencer. Elle doit s'accompagner d'analyses de suivi sur les nouvelles formes de coopération et de répartition du travail dans le système multilatéral, sur le volume et les modes de financement du développement ainsi que sur les effets du passage d'une aide liée à des projets à une aide budgétaire générale.

Suite à l'échec du cycle de négociations de Doha sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les questions portant sur un aménagement de la mondialisation plus favorable au développement dans le système commercial mondial restent ouvertes. De même, les problématiques du désendettement et de la gouvernance globale des ressources énergétiques conservent toute leur actualité.

L'affaiblissement, au Sud, des recherches pour le développement et la concentration des travaux, au Nord, sur les secteurs économiquement profitables posent un défi particulièrement ardu pour la mise en place d'un partenariat mondial. Pourtant, la nécessité de générer des connaissances pour le développement et, partant, de consolider les compétences et le potentiel scientifiques reste entière.

En Suisse aussi, l'encouragement de la recherche utile au développement demeure une tâche exigeante. Il importe de continuer d'étudier en particulier les causes du développement inégal dans le monde, sans oublier les moyens d'assurer la cohérence entre les différents champs intervenant dans la politique extérieure de notre pays.

Axes de recherche prioritaires

Dans le domaine du partenariat mondial et du théâtre des relations multilatérales, la Suisse travaille avec des réseaux internationaux tels que l'EADI, l'ECDFM et le Centre de développement de l'OCDE. Les connaissances ainsi obtenues soutiennent la définition de la politique helvétique en matière de développement et le dialogue politique entre différents secteurs.

- Un premier axe de recherche concerne les acteurs de la coopération au développement, leur contribution et la forme de leur collaboration. Le financement du développement ainsi que l'architecture et les modalités de l'aide doivent être analysés en priorité dans le contexte de la politique de développement européenne. Il s'agit d'examiner les conséquences du processus d'harmonisation mis en route par la Déclaration de Paris adoptée par 90 pays, dont la Suisse.
- Compte tenu de l'importance du commerce pour le développement, le renforcement des capacités des pays du Sud est primordial pour la définition du cadre international en la matière.
- L'orientation de la politique de développement menée par la Suisse doit être examinée en continu à la lumière des tendances et débats internationaux.
- Les réseaux politiques mondiaux et les partenariats de développement public-privé prennent une importance croissante pour l'organisation de la coopération au développement. La collaboration entre acteurs publics et privés pose en particulier la question des intérêts communs des deux parties et des moyens de garantir la contribution à la lutte contre la pauvreté, objectif de politique de développement fixé pour ces partenariats.
- Il convient enfin d'identifier les nouveaux donateurs ou donateurs émergents – Chine, Inde ou agences de développement récemment fondées dans des pays comme le Brésil, la Corée du Sud, la Thaïlande, etc. – et d'étudier leur rôle ainsi que leur influence potentielle sur la scène de la politique de développement.

4.5. Gouvernance, État de droit, démocratie

Rétrospective

La recherche sur la gouvernance³⁵ a notamment mis l'accent ces dernières années sur l'encouragement de la participation (citoyenne) ainsi que sur une approche fondée sur les conventions des droits humains (*Rights Based Approach*) dans la coopération internationale. L'Institut d'étude du développement (IDS) de l'Université de Sussex, à Brighton, joue un rôle phare en matière de diffusion des connaissances dans ce domaine. Il poursuit deux axes de recherche principaux: participation des citoyens et participation/responsabilité de l'État envers les citoyens. L'IDS est le siège d'un consortium scientifique qui analyse ces questions avec le concours d'instituts de recherche en Afrique, en Asie et en Amérique latine (*Development Research Centre on Citizenship, Participation and Accountability*). Il convient de relever en particulier son intérêt pour les recherches sur les conditions auxquelles les pauvres peuvent eux aussi accéder aux processus de participation citoyenne.

Des connaissances pour la gestion économique en Afrique

Fondé en 1988, le Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA) est une organisation à but non lucratif qui a son siège à Nairobi. Il se consacre à la recherche et à la formation avancées en matière de politique économique avec, en point de mire, le renforcement des capacités locales en vue de permettre des études fondées et indépendantes sur des problèmes importants pour la gestion économique en Afrique subsaharienne. Le CREA s'investit pour développer sur place la formation de scientifiques africains par des Africains et faciliter la participation d'universités et de centres de recherche du continent à des réseaux intégrant des chercheurs et des instituts de pointe du monde entier. Cette approche permet a) de former des professionnels de haut niveau, b) d'économiser des ressources, la formation étant moins coûteuse en Afrique qu'en Europe ou aux États-Unis, c) de contrer la fuite des cerveaux et d) de créer des effets de synergie importants: si une petite université n'a pas les moyens de proposer à elle seule toute la palette des cours ni d'aborder l'ensemble des sujets, elle peut le faire en s'associant à d'autres institutions du consortium. Une problématique que connaissent du reste bien les petits pays comme la Suisse. Le consortium, dont s'inspirent déjà d'autres États, pourrait même servir de modèle pour le paysage helvétique des hautes écoles.

Le CREA part de deux prémisses: une gestion saine et viable de l'économie favorise le développement et de telles conditions subsistent plus facilement dans un milieu où des équipes d'économistes actifs et bien informés mènent des recherches qui trouvent leur application sur le plan des politiques. Ses diplômés occupent des positions importantes en Afrique et ailleurs dans le monde. Le consortium participe activement à l'amélioration de la gouvernance économique en axant ses recherches sur la lutte contre la pauvreté, le commerce, la gouvernance, etc.

Depuis 1995, la DDC soutient financièrement le CREA et prend part à la gestion de l'organisation (*Board Member, Executive Committee Member, etc.*), dont le succès est cité en exemple au plan international. Il peut en effet se targuer d'une longue liste d'évaluations faisant état de résultats très positifs.

Les principes de la participation des citoyens, de la participation de l'État et de son obligation de rendre compte ont pu être intégrés en pratique dans le contexte de la décentralisation et du développement communal, par exemple dans le programme de coopération suisse avec la Bolivie. Les connaissances sur les mécanismes et les bonnes pratiques en la matière ont été diffusées pour être appliquées dans les programmes de coopération au développement. Elles sont notamment accessibles sur la plateforme «*logolink*» de l'IDS soutenue, entre autres, par la DDC. Ce site Internet propose des informations sur un vaste réseau d'organisations et d'experts actifs dans ce domaine ainsi que des références bibliographiques encourageant les échanges entre pairs³⁶.

35 Gouvernance: (bonne) gestion des affaires publiques

36 Échanges entre personnes accomplissant des tâches similaires

La coopération avec l'Institut du fédéralisme de l'Université de Fribourg a par ailleurs permis à des hommes et femmes politiques de pays partenaires d'effectuer en Suisse des voyages d'études sur les thèmes du fédéralisme et de la gouvernance.

Défis pour le développement

Les Objectifs du Millénaire ne pourront être atteints sans un fonctionnement efficace des structures étatiques. La communauté internationale part désormais du principe que les pays définissent eux-mêmes les stratégies visant à réduire la pauvreté. Or il faut que la population prenne part à leur élaboration pour que ces documents tiennent compte des vrais problèmes et disposent d'une légitimité. Cette participation dépend toutefois de la possibilité pour les mouvements sociaux et les organisations de la société civile de faire valoir leurs droits et entendre leur voix. En un mot, le défi consiste à renforcer les droits et les devoirs des citoyens et à trouver des formes adaptées pour que la société civile puisse soutenir à tous les niveaux l'évolution sociale et la formation d'un État efficace.

Suite à la Déclaration de Paris³⁷, les organisations de donateurs sont elles aussi confrontées à de nouvelles questions de gouvernance: la transparence, l'obligation de rendre compte et la participation ne concernent en effet pas que les bénéficiaires de l'aide, mais doivent s'appliquer au système tout entier de la coopération internationale. L'accent important mis sur les principes de gouvernance et l'égalité hommes-femmes comme thème transversal pose également un nouveau défi à la recherche: dans quelle mesure ces questions peuvent-elles réellement être prises en compte dans le cadre des grands axes de la Déclaration de Paris? Les recherches sont notamment appelées à examiner les effets des stratégies de lutte contre la pauvreté (*Poverty Reduction Strategy Papers*) du point de vue de la gouvernance et du genre.

Axes de recherche prioritaires

Compte tenu des défis mentionnés, la DDC soutient, par l'octroi de mandats ou de contributions, les recherches sur la gouvernance donnant des résultats utiles pour la conception des programmes et le dialogue politique:

Décentralisation et État de droit

Il s'agit d'étudier les conséquences de la coexistence de plusieurs systèmes juridiques (local-national, traditionnel-moderne) sur les processus de décentralisation ainsi que les répercussions potentielles sur le développement de systèmes législatifs locaux. En collaboration avec l'IDS, la DDC appuie les recherches sur ces thèmes, en portant un intérêt particulier à la dynamique des rapports de pouvoir locaux.

Autre sujet de recherche à relever: les relations et influences réciproques entre les systèmes de valeurs et le développement. Dans ce domaine, il convient d'analyser les mécanismes de décentralisation qui renforcent des formes de discrimination traditionnelles et peuvent conduire à de nouvelles hiérarchisations. Une attention particulière est accordée à l'importance de la différence entre les sexes lors de la structuration de systèmes décentralisés. La recherche doit également permettre de mieux saisir les mécanismes de la «discrimination légitime».

En outre, la décentralisation doit être examinée dans le contexte plus large de la réforme de l'État: ce processus ne doit pas porter uniquement sur le renforcement des structures locales et la proximité avec les citoyens, mais aussi sur la répartition des ressources et des compétences entre les différents échelons de l'État. On attend des recherches qu'elles éclairent les rapports entre ces dimensions.

Aux côtés de l'IDS de l'Université de Sussex, l'Institut du fédéralisme (IFF, Université de Fribourg) et le Laboratoire de l'anthropologie juridique de Paris (LAJP) sont des partenaires importants dans ce domaine de recherche. Spécialisé dans les questions du fédéralisme, de la décentralisation et de la diversité culturelle, l'IFF travaille notamment avec des chercheurs invités. Quant au LAJP, il met en rapport les recherches sur le droit cou-

37 «Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement», 2005

tumier en Afrique et l'histoire comparative des institutions. Ses projets traitent dans ce contexte du droit foncier et de l'utilisation durable des ressources naturelles, de la politique législative, de la construction de l'État de droit et de la médiation (interculturelle).

Mouvements sociaux, processus de participation et rôle de l'État

Dans ce domaine, les recherches portent sur les relations entre les mouvements sociaux et les processus de décentralisation organisés par l'État. D'une part, il s'agit de mettre en lumière les stratégies et mécanismes favorisant la participation des ONG et des organisations de la société civile à ces processus afin qu'elles soutiennent l'État dans l'élaboration de nouvelles lois, réglementations et stratégies, en particulier dans le secteur social. D'autre part, il est nécessaire d'examiner les dynamiques permettant à la société civile de renforcer l'État de droit.

Appui aux réformes des services publics

Les processus de décentralisation initiés ces dernières années en Afrique de l'Ouest ont suscité l'espoir d'un développement adapté aux besoins et aux réalités locales que les dysfonctionnements des services publics, au niveau tant central que local, viennent compromettre.

S'attachant à cette problématique et s'étendant sur quatre pays (Burkina Faso, Mali, Bénin et Niger), le programme du LASDEL et de la DDC intitulé «Les réformes de l'État local», lancé en septembre 2006, vise l'articulation entre recherche et action. Partant du constat que, trop souvent, les travaux de recherche ne sont pas traduits en action, il se veut une contribution à la construction du «chaînon manquant» entre chercheurs et praticiens du développement.

Concrètement, quatre équipes de recherche montées par le LASDEL et quatre équipes action engagées par la DDC travailleront conjointement dès les premières enquêtes afin d'enrichir mutuellement leurs travaux. Les analyses des chercheurs déboucheront sur des opérations de réforme des services publics qui seront à leur tour alimentées par un suivi ponctuel des équipes recherche. Au-delà des études de cas spécifiques aux pays, des échanges collectifs nourriront une réflexion régionale.

Autonomie locale dans les pays en transition

Les processus de transition en Europe de l'Est et dans les États de la CEI ont conduit à une décentralisation de l'administration. Cette évolution à long terme, parfois contradictoire, a entraîné dans les différents pays un remaniement profond des tâches et des fonctions de l'État. À partir des expériences recueillies dans les programmes de soutien aux processus de décentralisation, les travaux de recherche à venir devront analyser et évaluer les différentes approches de la réforme administrative. Est-ce que ces processus ont fait leurs preuves dans le cadre d'une nouvelle répartition des tâches au sein des États? Qu'est-ce qui a bien fonctionné par le passé? Que faudrait-il faire autrement? Comment organiser l'État local à l'avenir? Il convient de faire la distinction entre les niveaux suivants: décentralisation politique (processus de décision local, répartition du pouvoir à l'échelon local/régional et national), décentralisation fonctionnelle (services publics communaux), décentralisation administrative (processus et organisation des tâches dans l'unité administrative locale) et décentralisation fiscale/développement économique local.

La DDC prévoit en outre de mettre en place dans l'Ouest des Balkans une plateforme de recherche pour la promotion des sciences sociales, domaine négligé durant l'ère socialiste puis les années de guerre, et pourtant source de connaissances indispensables pour le processus de transition.

4.6. Prévention et transformation des conflits, migration

Rétrospective

La prévention et la résolution des conflits violents internes ainsi que la stabilisation dans la période d'après-guerre demeurent les points forts des recherches menées dans le domaine **conflit/paix et développement**. Dans le sillage de la crise du Rwanda en 1994, la problématique de l'«alerte précoce» politique et des répercussions, positives et négatives, de la coopération au développement sur les conflits armés a pris une importance considérable.

Mis au point sur mandat de la DDC par la section recherche de la Fondation suisse pour la paix (*swisspeace*), le projet externe d'alerte précoce et de monitoring FAST (Analyse précoce des tensions et communication des faits) a pris en 2003 une dimension internationale avec la participation de plusieurs agences de coopération bilatérale (DDC, Agence canadienne de développement international [ACDI], Agence suédoise de coopération internationale [SIDA], Agence autrichienne de développement [ADA]). À cette occasion, l'identité visuelle et la palette de produits ont été perfectionnées. Une évaluation externe a débuté en 2006 afin de connaître les raisons pour lesquelles l'alerte précoce est encore trop peu ancrée dans les unités opérationnelles des agences de développement susmentionnées. En outre, ce programme devrait être coordonné avec des initiatives similaires lancées dans d'autres pays.

À l'aide de la méthode *Peace and Conflict Impact Assessments* (PCIA), les conséquences de situations conflictuelles dans plusieurs pays ont été analysées dans la perspective de la coopération au développement. Les expériences recueillies avec les PCIA ont permis de développer à partir de 2004 la Gestion des programmes sensibles aux conflits (GPSC³⁸). Fruit d'une étroite collaboration entre la section Prévention et transformation des conflits (COPRET) et les sections géographiques de la DDC (Asie orientale et Népal en particulier), ce procédé montre quels instruments utiliser à chaque étape (gestion du cycle de projet, PCM) afin de tenir compte des dimensions de conflit dans l'élaboration et l'application du programme. Il contient une partie générale (lignes directrices de la DDC pour la promotion de la paix), des dispositions spécifiques à la DDC pour la gestion des programmes et projets ainsi que des notices internationales pour l'application pratique sur le terrain harmonisées par le Comité d'aide au développement (OCDE/CAD *Issues Briefs*³⁹).

D'une manière générale, on a assisté à un déplacement des priorités dans les recherches portant sur la thématique conflit/paix et développement. Si les travaux visant à acquérir de nouvelles connaissances sur la stabilisation des sociétés en situation d'après-guerre sont restés d'actualité, deux nouvelles tendances sont apparues: d'un côté, la recherche sur les interventions des Nations Unies et, de l'autre, la question des conditions permettant d'assurer une stabilité suffisante pour éviter une reprise de la guerre suite à une nouvelle flambée de violence. À cet égard, tant l'aide humanitaire que la coopération au développement ont une fonction importante.

Surtout, on trouve aujourd'hui un certain nombre de nouveaux travaux et projets de recherche analysant sérieusement le rôle de la société civile dans les conflits armés et donnant un éclairage sur l'impact de la promotion de cette dernière dans le cadre de la coopération au développement. Mis en avant essentiellement par les ONG internationales documentant leurs propres actions, ce sujet n'avait jusqu'alors que peu été étudié de manière systématique par les scientifiques, bien qu'il en soit question depuis une dizaine d'années déjà.

Autre thématique qui a gagné de l'importance: les concepts de sécurité et de développement géostratégiques des acteurs mondiaux et régionaux. De nombreuses recherches traitent ainsi de la guerre en Irak, des répercussions de la politique des États-Unis en Afghanistan, mais aussi du nouveau rôle de la Chine en Afrique.

Dans le domaine des migrations, le SECO a commandé une étude sur les fonds transférés par les migrants à destination de leur pays d'origine. Ces apports financiers au bénéfice des pays en développement et en transition représentent des sommes colossales qui dépassent souvent les ressources de l'aide publique au développement.

38 Cf. www.deza.admin.ch Thèmes>Prévention et transformation des conflits>Prévention du recours à la force

39 www.oecd.org/dac/conflict/issuesbriefs

Enfin, plusieurs travaux de recherche portent sur une évaluation scientifique des différents types d'interventions visant à promouvoir et à développer la paix, autrement dit sur l'efficacité des modalités choisies et les effets des actions de la coopération au développement sur les processus de paix nationaux.

Défis pour le développement

La nature des conflits s'est encore modifiée ces dernières années. Les conflits «traditionnels» qui opposent des États distincts et peuvent être réglés par le droit international public en donnant lieu à de nouveaux statu quo font place à des conflits internes, dans lesquels les différents acteurs ne sont pas rattachés à une structure étatique. De plus, les ambitions de pouvoir de certains groupes coïncident avec des fractures ethniques, religieuses, culturelles ou sociales. Dans un tel contexte, la coopération internationale fait face à des défis particulièrement délicats.

Des motifs économiques peuvent aussi être à l'origine de conflits (p. ex. le pétrole au Darfour). Cela étant, les acteurs de l'économie mondiale sont appelés à adopter un comportement responsable dans les régions de crise, défi que doit relever la communauté internationale. Une approche coordonnée et cohérente est nécessaire afin d'éviter que ces zones de conflit ne s'étendent et d'améliorer les conditions de vie des populations sur place.

Les conflits internes qui mettent en jeu différents groupes d'intérêts et de pouvoir peuvent conduire à l'effondrement des structures étatiques et de l'ordre social. À l'heure actuelle, on dénombre plus de 30 États dits en faillite. Il convient d'examiner dans ces conditions comment la communauté internationale peut exprimer sa solidarité envers les populations touchées et ouvrir des perspectives de résolution pacifique.

Souvent, dans les sociétés qui sortent d'une crise ayant fait l'objet d'un processus de paix ou d'un règlement formel, les valeurs fondamentales, les consensus et les structures ont disparu. Reconstruire ce que les conflits ont détruit représente un défi supplémentaire.

Axes de recherche prioritaires

Compte tenu de ces défis, les acteurs de la coopération suisse au développement donneront la priorité aux recherches menées dans les domaines suivants, sachant que la DDC utilise les conclusions des travaux réalisés pour concevoir ses interventions en matière de prévention et de transformation des conflits:

Capitalisation des expériences

La DDC et la Division politique IV du DFAE entendent collaborer avec l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) pour réaliser une capitalisation des expériences recueillies avec la Gestion des programmes sensibles aux conflits (GPSC) dans différentes régions. Ce projet doit permettre de tirer des enseignements et de favoriser les échanges grâce à la participation de l'institut universitaire.

Dans plusieurs autres domaines, les recherches devront aussi promouvoir largement l'utilisation des expériences récoltées. À ce titre, le projet suisse Econile (*Environment and Cooperation in the Nile Basin*) fait le lien entre la recherche sur l'environnement et la recherche sur les conflits autour de l'exploitation du Nil et développe des méthodes de gestion des ressources en eau, savoir-faire qui pourra ensuite être mis à disposition dans d'autres régions.

Évaluation des risques et faillite de l'État

Il est nécessaire d'élargir les recherches sur l'alerte précoce pour inclure les questions de l'analyse des risques dans les États fragiles et la combinaison de ces composantes – risques et alerte – dans les situations de grande instabilité. La coordination entre les activités de recherche menées par swisspeace et les différentes agences bilatérales devrait permettre de mieux utiliser les résultats pour assurer la cohérence de la coopération au développement. Il convient d'étudier en particulier les relations entre la fragilité des États et l'accès aux ressources naturelles ainsi qu'entre la violence armée et la corruption. Le centre de compétences *Small Arms*

Survey basé à Genève travaille sur des méthodes permettant de mesurer l'influence de la violence armée ainsi que son coût économique et humain pour les pays concernés.

Porte ouverte aux conflits, l'effondrement de l'État peut compliquer la tâche de la coopération au développement, voire l'empêcher d'agir. Davantage de conflits internes ont éclaté ces dernières années. La coopération internationale doit faire face à la disparition des structures étatiques et de l'ordre public, à une absence de contrôle ou à une privatisation des fonctions de l'État. L'EPFZ étudie les situations de faillite de l'État en Afrique subsaharienne et s'intéresse en particulier à l'évolution économique des pays africains entre 1960 et 2005. Les résultats de ces travaux fourniront des informations utiles pour poursuivre le débat sur les États fragiles.

Travail pour la paix

La Suisse soutient par une contribution de base les études de master de l'Université pour la paix au Costa Rica (*U-Peace*) mandatée par les Nations Unies. Durant une année, les étudiants, dont près de la moitié proviennent de pays en développement, analysent différents aspects du travail pour la paix. Ils intègrent ensuite des éléments de cette thématique dans leur mémoire de diplôme. La Suisse finance également le programme *U-Peace* pour l'Afrique, qui propose sur une plus courte durée des cours sur la paix et la prévention des conflits en partenariat avec des universités et instituts africains.

Migration

Il s'agit d'analyser de plus près les interactions et les mécanismes dans ce domaine aux éléments multiples (transfert de fonds – diaspora – fuite / attraction de cerveaux – blanchiment d'argent). Les liens entre pauvreté, développement, coopération au développement et migration doivent être clarifiés afin de mieux comprendre l'importance des mouvements migratoires et leurs conséquences sur le développement durable. Cette problématique est abordée par le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, fondation indépendante rattachée à l'Université de Neuchâtel. À l'échelle internationale, l'Institut danois pour les études internationales (DIIS) traite des relations entre développement, migration et prévention des conflits.

Business and Peace

La DDC et la Division politique IV du DFAE travaillent toutes deux avec *swisspeace* sur la thématique «Business and Peace». Après une phase de recherche théorique, des études sur le terrain sont prévues, en premier lieu au Népal, afin d'analyser des questions liées à la politique en général, à la politique de développement et à la politique de l'emploi.

Avec le soutien de la DDC, le Réseau universitaire international de Genève (GIAN-RUIG) conduit un projet de recherche intitulé «Créer une nouvelle dynamique de partenariats public-privé (PPP) pour un développement harmonieux et durable». Cette initiative vise à élaborer des indicateurs permettant d'intégrer les critères de la paix dans les partenariats pour le développement entre des acteurs publics et des entreprises privées.

4.7. Égalité entre hommes et femmes

Rétrospective

L'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) apporte par ses travaux une contribution essentielle à l'étude de l'égalité entre les sexes. Il a notamment publié en 2005, dix ans après la Conférence sur les femmes de Pékin, un rapport complet sur l'égalité dans le monde⁴⁰, qui met en évidence à la fois des progrès et des revers. Alors que la participation politique des femmes s'est améliorée, les changements économiques intervenus ont nettement détérioré leur situation, contraintes qu'elles sont de compenser par exemple les coupes dans les prestations sociales.

Si des recherches de qualité ont livré ces dernières années des connaissances appréciables sur l'importance de la différence entre les sexes dans les processus de développement et la structure de la pauvreté, des déficits subsistent au niveau de l'intégration systématique des données relatives au genre dans les projets de recherche en général et dans les stratégies de mise en œuvre. Jusqu'à présent, la DDC a surtout investi dans des mandats d'appui-conseil (*backstopping*)⁴¹ pour développer au plan méthodologique la prise en compte de l'égalité hommes-femmes⁴² et accroître ainsi la sensibilité à l'égard de cette thématique dans les programmes de développement. Elle a plus rarement soutenu directement des projets donnés.

Défis pour le développement

Encore aujourd'hui, dans de nombreux domaines, les chercheurs abordent leurs sujets sans tenir compte de la différence entre les sexes, ce qui limite à la fois la perspective et les résultats du point de vue qualitatif. Souvent, les données relatives au genre intégrées dans la mise en œuvre ne sont valables ou ne se rapportent qu'au niveau micro, ce qui signifie que les processus macroéconomiques sont traités sans cet éclairage spécifique. Compte tenu des nouvelles conditions induites par la Déclaration de Paris, de telles questions prennent pourtant une importance croissante, car tant l'harmonisation de l'aide que le dialogue politique influent essentiellement sur les facteurs macroéconomiques. Or l'expérience montre que les stratégies nationales et autres programmes de réduction de la pauvreté ne sont que rarement soumis à une analyse du point de vue du genre et que les inégalités ne sont pas abordées directement, que ce soit au plan institutionnel ou thématique. Le changement d'orientation de la coopération au développement vers un soutien global des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté doit s'accompagner d'une prise en compte des perspectives propres à chacun des deux sexes.

Au niveau de la recherche internationale sur l'égalité, les thèmes liés à la mondialisation économique et à ses répercussions sur les rapports entre hommes et femmes, notamment dans le domaine du travail et de la *care economy*⁴³, n'ont que peu été étudiés, de même que le rôle du temps comme ressource économique (*time use surveys*: enquêtes sur l'utilisation du temps). Il faudrait investir dans des recherches sur les activités communautaires rémunérées et non rémunérées en tenant compte de la différence entre les sexes. On estime que plus de 70 % des tâches effectuées sans contrepartie financière (éducation, prise en charge, soins, etc.) sont accomplies par des femmes. Une des difficultés tient au fait que la création de valeur et le temps consacré à ces activités n'apparaissent généralement pas dans les statistiques. En outre, libéralisation et privatisations ont le plus souvent des conséquences négatives sur la charge de travail des femmes. Afin de mieux comprendre les liens entre ces éléments et de préparer des mesures pour améliorer l'intégration et le statut des femmes, il importe d'entreprendre des recherches sur le domaine de la *care economy*. Les conclusions de ces travaux devront être utilisables pour le développement des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.

Les recherches sur l'égalité qui s'en tiennent à fournir des indicateurs quantitatifs sur la participation des femmes dans divers domaines sont insuffisantes. Il faut des initiatives qui s'intéressent à l'imbrication des proces-

40 Égalité des sexes, en quête de justice dans un monde d'inégalités, éd.: Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social UNRISD, 2005

41 Activités de conseil, de suivi et d'appui qui garantissent une certaine continuité du savoir

42 «Gender mainstreaming»

43 Littéralement: «économie des soins», soit les activités de soins et de prise en charge du point de vue économique

sus sociaux et politiques et qui montrent de manière systématique comment tel ou tel facteur agit différemment selon le contexte sur les formes de pauvreté liées au genre (structure familiale, accès au marché du travail, bien-être). Ce n'est que sur cette base qu'il sera possible de définir des mesures cohérentes pour diminuer la pauvreté et soutenir en même temps l'égalité des chances. Il manque d'une manière générale des données et des statistiques intégrant les perspectives propres à chacun des deux sexes.

Axes de recherche prioritaires

Il est nécessaire d'établir des priorités, notamment thématiques, pour les recherches à effectuer dans le domaine de l'égalité hommes-femmes. Beaucoup de moyens ont été investis dans les questions méthodologiques relatives à la mise en œuvre, à la gestion des projets et au caractère transversal de la problématique. Dans le même temps, on constate que dans les pays partenaires de la coopération au développement, les inégalités entre les sexes augmentent parmi les 20 % les plus pauvres de la population. Cela étant, davantage de recherches interdisciplinaires et transsectorielles incluant des études de cas doivent être effectuées sur les effets de la pauvreté en matière d'égalité à la lumière des récents développements économiques. La DDC contribue financièrement aux travaux menés dans ce domaine par des réseaux d'envergure. Elle met aussi à profit son expérience de longue date ainsi que les dernières connaissances acquises en la matière pour intégrer systématiquement la problématique «genre» dans ses programmes (thème transversal).

Care economy

L'UNRISD élargit sa collaboration avec des chercheurs locaux pour travailler sur des études de cas concernant la *care economy*. La DDC appuie ces travaux, qui ont une importance pour les stratégies de lutte contre la pauvreté ainsi que pour les stratégies de coopération de la Suisse.

Égalité hommes-femmes et gouvernance

Il s'agit d'étudier l'incidence des questions d'égalité dans le développement de nouveaux organes législatifs et de l'administration décentralisée, en particulier en rapport avec la politique fiscale (de telles recherches peuvent se pencher sur les aspects spécifiques au genre des processus budgétaires participatifs ou sur les différentes formes de politique fiscale). Quelles sont les relations entre la prise en main de leur destin par des organisations féminines et les processus de décentralisation lancés par l'État? S'il existe plusieurs études de cas sur l'importance de la différence entre les sexes, par exemple dans les processus de participation locaux, l'analyse théorique du rôle de ces spécificités, notamment à la jonction entre les développements macroéconomiques et la gouvernance locale, demande à être approfondie⁴⁴.

Expérience de la DDC

La DDC connaît depuis 13 ans une politique de promotion de l'égalité hommes-femmes. L'évaluation indépendante réalisée en 2007 inclura un examen historique des effets de ce modèle et une analyse des conditions structurelles qui ont présidé à son application ces dernières années. Les résultats et conclusions de ces travaux seront intégrés dans la stratégie de mise en œuvre de la politique de l'égalité de la DDC.

44 Cf. à ce sujet la bibliographie de Sarah Byrne et Matthias Schnyder, Institut du fédéralisme, 2005

ACDI	Agence canadienne de développement international
ADA	Agence autrichienne de développement
AFF	Administration fédérale des finances
AGRIDEA	Développement de l'agriculture et de l'espace rural
BIONET	Réseau mondial pour la taxinomie
CABI	Centre for Applied Bioscience International
CDE	Centre pour le développement et l'environnement
CEI	Communauté des États indépendants
CETRAD	Centre for Training and Integrated Research for ASAL Development (Kenya)
CFBE	Commission fédérale des bourses pour étudiants étrangers
CIMMYT-FRIDA	Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé
CINTERFOR	Inter-American Research and Documentation Centre on Vocational Training
CIP	Centre international de la pomme de terre
COPRET	Section prévention et transformation des conflits de la DDC
COST	Coopération européenne dans la recherche scientifique et technique
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
CREA	Consortium pour la recherche économique en Afrique
Crepa	Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût
CSRS	Centre suisse de recherches scientifiques en Côte d'Ivoire
DDC	Direction du développement et de la coopération
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DFE	Département fédéral de l'économie
DFF	Département fédéral des finances
DIIS	Institut danois pour les études internationales
EADI	Association européenne des instituts de recherche et de formation en matière de développement
EAWAG	Institut fédéral de recherche pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux usées
ECDPM	Centre européen de gestion des politiques de développement
EDCTP	European and Developing Countries Clinical Trial Programme
EIER	Ecole inter-États d'ingénieurs de l'équipement rural
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EPFZ	Ecole polytechnique fédérale de Zurich
ERA-ARD	European Research Area-Network Agricultural Research for Development
ERF	Economic Research Forum
ESAPP	Eastern and Southern Africa Partnership Programme
ETSHER	Ecole inter-États des techniciens supérieurs de l'hydraulique et de l'équipement rural
EUWI-ERA Net	European Research Area Network of the European Union Water Initiative
FAST	Analyse précoce des tensions et communication des faits
FIBL	Institut de recherche de l'agriculture biologique
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
FRIDA	Contribution for Improving Beans and Maize Varieties
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
GDN	Réseau de développement mondial
GFATM	Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
GIAN-RUIG	Réseau universitaire international de Genève
GPSC	Gestion des programmes sensibles aux conflits
GWP	Partenariat mondial pour l'eau
HESA	Haute école suisse d'agronomie
ICDDR, B	International Centre for Diarrhoeal Disease Research in Bangladesh
ICIMOD	Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes
ICIPE	International Center for Insect Physiology and Ecology
ICRA	Centre international pour la recherche agricole orientée vers le développement
ICRAF	World Agroforestry Centre
ICT4D	Technologies de l'information de la communication pour le développement
IDS	Institut d'étude du développement de l'Université de Sussex
IFF	Institut du fédéralisme de l'Université de Fribourg
IFORD	International Forum for Research Donors

IHEID	Institut de hautes études internationales et du développement
IHRDC	Ifakara Health Research and Development Centre
INCO	International Cooperation with developing countries (programme de l'UE)
INTRAC	International NGO Training and Research Centre
IRCC	Centre de recherche et de conseil international
ISCB	Collaboration indo-suisse sur les biotechnologies
IST	Institut tropical suisse
IUED	Institut universitaire d'études du développement
IUHEI	Institut universitaire des hautes études internationales
KFPE	Commission pour le partenariat scientifique avec les pays en développement
KINET	Kilombero Insecticide Treated Nets
LAJP	Laboratoire de l'anthropologie juridique de Paris
LASDEL	Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement social
MMV	Medicines for Malaria Venture
NCCR N-S	National Center of Competence North South (= PRN N-S)
NIDECO	Network for International Development and Cooperation de l'EPFZ
OCDE	Organisation de développement et de coopération économiques
ODI	Overseas Development Institute
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
OFEN	Office fédéral de l'énergie
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PABRA	Pan-African Bean Research Alliance
PCIA	Peace and Conflict Impact Assessments
PCM	Gestion du cycle de projet
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPP	Partenariat public-privé
PRN N-S	Pôle de recherche national Nord-Sud (= NCCR N-S)
PROFIN	Programme de soutien au secteur financier
PROINPA	Fondation pour la sécurité alimentaire en Bolivie
REEEP	Partenariat pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
REPIC	Plate-forme interdépartementale pour la promotion des énergies renouvelables dans la coopération au développement
RFPP	Research Fellow Partnership Programme
RWSN	Rural Water Supply Network
SciDev.Net	Réseau pour la science et le développement
SCOPES	Coopération scientifique entre l'Europe de l'Est et la Suisse
SECO	Secrétariat d'État à l'économie
SIDA	Agence suédoise de coopération internationale
SODIS	Solar Water Disinfection
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNRISD	Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social
U-Peace	Université pour la paix
WSP	Water and Sanitation Program
ZIL	Centre suisse pour l'agriculture internationale